

Bibliothèque numérique

medic@

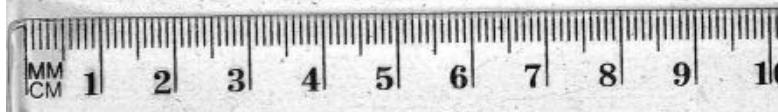
**Sue, Pierre. ...Discours historique sur  
la vie et les ouvrages du citoyen  
Louis, Discours historique sur la vie  
et les ouvrages des citoyens Sue**

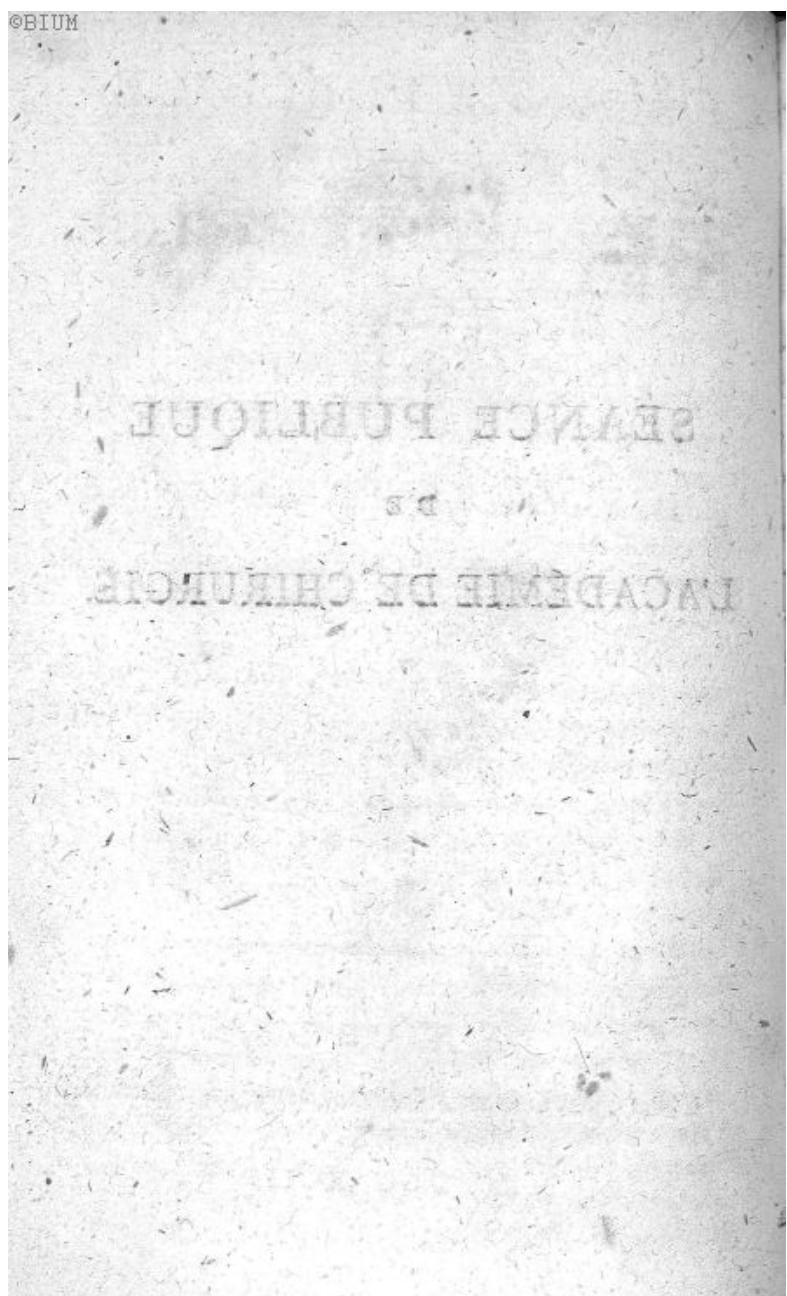
*A Paris, chez Croullebois, 1793.  
Cote : 90945 t. 1 n° 5*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x01x05>

SÉANCE PUBLIQUE  
DE  
L'ACADEMIE DE CHIRURGIE.





SÉANCE PUBLIQUE  
DE  
L'ACADEMIE DE CHIRURGIE,

Du 11 avril 1793,

*L'an 2<sup>e</sup>. de la République française.*

---

DISCOURS PRONONCÉS

Par le Citoyen SUE, Secrétaire par interim.

I. Annonce des Prix.

II. DISCOURS HISTORIQUE sur la Vie et les  
Ouvrages du Citoyen LOUIS, Secrétaire  
perpétuel de l'Académie de Chirurgie.

III. DISCOURS HISTORIQUE sur la Vie et les  
Ouvrages des Citoyens SUE, frères,

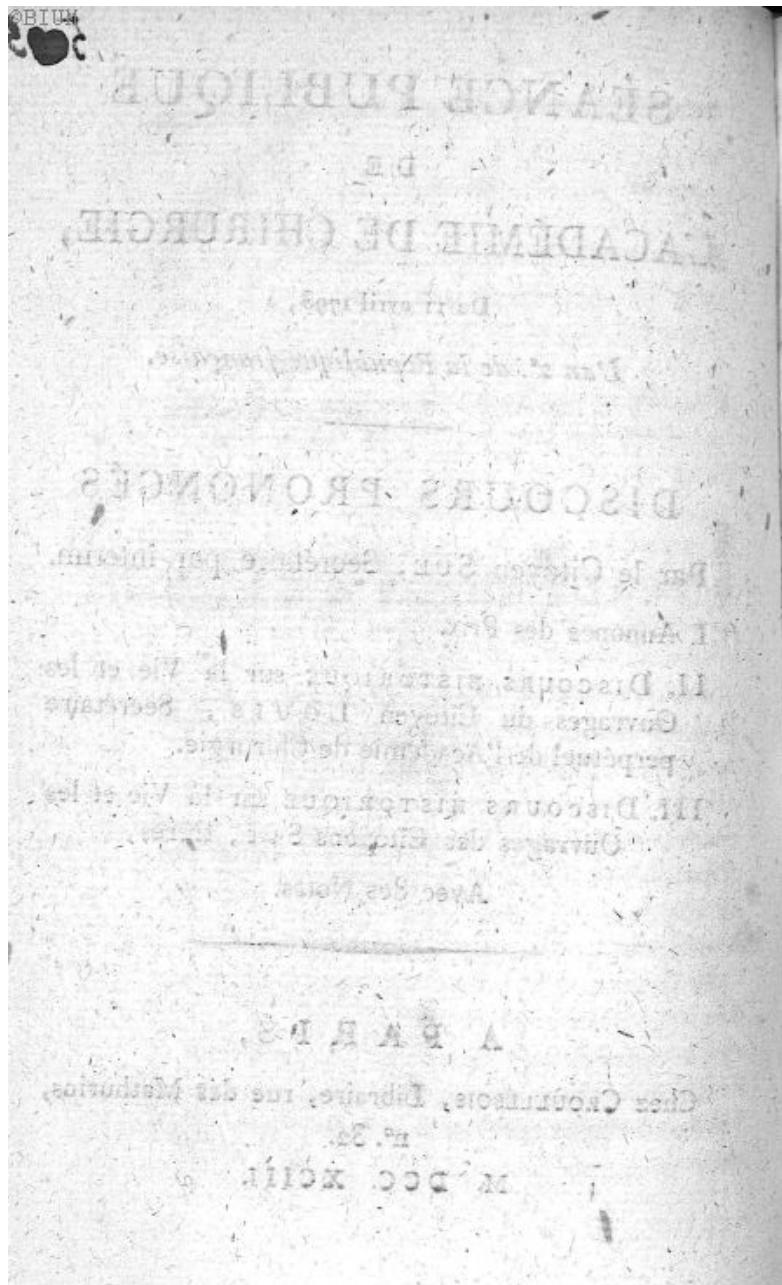
Avec des Notes.

---

A PARIS,

Chez CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins,  
n°. 32.

M. DCC. XCIII.



---

## DISCOURS

Prononcés le 11 avril 1793, l'an 2<sup>e</sup>. de la République, à la Séance publique de l'Académie de Chirurgie.

*Par le Citoyen SUE, Secrétaire par interim.*

---

### I.

**L**E citoyen Sue, secrétaire par interim, a fait l'ouverture de la séance, par le discours suivant :

Je dois aux fonctions du secrétariat que j'exerce par interim, l'honneur d'être en ce moment l'organe de l'académie de chirurgie : elle me charge de faire connoître le résultat de ses jugemens pour les prix, et d'acquitter le tribut d'éloges dus à la mémoire des membres qu'elle a eu le malheur de perdre depuis la dernière séance publique.

Si l'exposé simple et naturel de ses délibérations, si le tableau véridique et impartial des travaux et des vertus des confrères que l'académie regrette, peuvent suffire pour justifier son choix, elle doit croire qu'à cet égard ses vues seront remplies. C'est tout ce que je

A

( 2 )

puis lui promettre ; c'est tout ce qu'elle peut attendre de mes efforts pour lui prouver mon zèle et ma reconnoissance.

Depuis plusieurs années, l'académie a cru devoir renoncer, au moins pour quelque temps, aux sujets particuliers de chirurgie qu'elle proposoit pour le grand prix annuel : ils avoient quelquefois l'inconvénient d'offrir trop d'étendue à la discussion, ce qui entraînoit les auteurs des mémoires dans des écarts qui les éloignoient de l'objet principal à traiter. Le parti que l'académie a pris en 1784, de proposer pour sujet de ce prix la matière instrumentale, a paru obtenir l'approbation du public; dans l'intention de faciliter le travail des concurrens, et de redoubler leur zèle, l'académie s'est déterminée à publier les dissertations couronnées en 1784 et 1785, sur les stylets et les ciseaux à incision.

La matière instrumentale est certainement une source féconde de matières à traiter. « Il n'y a aucun instrument, a dit M. Louis (1), qui ne puisse donner lieu à une dissertation instructive et utile aux progrès de l'art : elle peut être érudite par des recherches sur l'origine de l'instrument et sur les divers changemens

---

(1) Annonce en 1784 du premier concours, sur la matière instrumentale.

( 3 )

« qu'il a subis en différens temps : elle peut  
« être savante , en appréciant les avantages  
« et les inconveniens des formes successives  
« que l'instrument a recues : enfin , elle peut  
« être ingénieuse par l'invention de nouveaux  
« instrumens et par la proscription de ceux  
« dont on prouveroit l'inutilité ou l'imper-  
« fection ; car l'arsenal de chirurgie a peut-  
« être plutôt besoin de réforme que d'augmen-  
« tation. Mais il ne suffit pas de supprimer des  
« défauts , d'ajouter des perfections aux ins-  
« trumens connus , ou d'en inventer de nou-  
« veaux ; il faut encore indiquer la néces-  
« sité ou l'avantage des réformes et correc-  
« tions , et sur-tout décrire soigneusement la  
« meilleure méthode d'en faire usage. Par ce  
« moyen, on parviendra à éviter la mal-adresse,  
« et à donner , à l'aide de la science , un code  
« et des règles à la dextérité.»

Après les stylets et les ciseaux à incision ,  
les sujets des différens prix jusques et compris  
cette année , ont été les bistouris , les feuilles-  
de - myrte , les érignes , les petites curettes ,  
les différentes espèces de pinces à pansement ,  
la réforme dont sont susceptibles les instru-  
mens imaginés pour extraire les corps étran-  
gers des plaies , et spécialement de celles fai-  
tes par armes à feu , les règles suivant les-

A ij

( 4 )

quelles on doit se servir des instrumens nécessaires au pansement journalier des plaies et des ulcères, les aiguilles et les cautères actuels. Le prix sur les aiguilles proposé pour l'année 1790, a été remis pour 1792, et l'est encore pour 1794.

Le sujet du prix proposé pour la présente année, étoit : *Donner la description des instrumens propres aux opérations qu'on pratique sur les parties dures, tels que les diverses espèces de rugines et gouges, le ciseau et le maillet de plomb, les instrumens perforatifs et exfoliatifs, les tenailles incisives : Déterminer en quel cas l'usage de ces instrumens est nécessaire, et quelle est la manière de s'en servir.* On a excepté de ces instrumens ceux destinés à l'opération du trépan, aux amputations, et au traitement des maladies des dents.

L'académie n'a reçu aucun mémoire pour le concours, et elle n'en est pas étonnée, parce qu'elle a prévu les causes qui mettroient obstacle au travail des concurrens. Elle est persuadée que c'est moins du défaut d'émulation et de talens, qu'on doit se plaindre, que des circonstances du temps peu favorable à l'étude et aux productions du savoir. L'époque des révolutions est toujours un temps de

( 5 )

crise, dont les premiers effets sont nécessairement les mêmes dans le corps politique, que ceux qu'on observe dans le corps humain : une agitation, un trouble, un dérangement dans les fonctions. Lorsque le flux et le reflux journalier des craintes et des espérances met en mouvement tous les citoyens, autant pour la défense et le soutien de la République, que pour leur intérêt personnel, sera-t-il juste de les blâmer d'une moindre application à l'étude ? Les grandes distractions émoussent la pensée, et ne permettent guère de se livrer de suite à des réflexions capables d'étendre et de mûrir les connaissances acquises laborieusement par de grandes et longues recherches.

L'académie propose pour l'année prochaine 1794 le sujet suivant : *Déterminer la meilleure forme des diverses espèces d'aiguilles propres à la réunion des plaies, à la ligature des vaisseaux, et autres cas où leur usage sera jugé indispensable, et décrire la méthode de s'en servir.* Le prix sera triple et de la valeur de quinze cents livres. Ceux qui voudront concourir, sont invités à consulter l'article de la séance publique de l'académie, dans le journal de médecine du mois de mai 1790. M. Louis y a tracé des règles et des préceptes qui pour-

A iii

( 6 )

ront leur être très-utiles pour traiter le sujet dont est question (1).

L'académie étoit dans l'usage , afin de

(1) Ceux qui enverront des mémoires sont priés de les écrire en français ou en latin , et d'avoir attention qu'ils soient lisibles . Ils mettront simplement une devise à leur ouvrage , et y joindront à part , dans un papier cacheté et écrit de leur propre main , leurs noms , qualités et demeure : ce papier ne sera point ouvert , si le mémoire n'a pas mérité le prix . Ils adresseront leur ouvrage , franc de port , au citoyen Sue , secrétaire par intérim de l'académie de chirurgie , à Paris , rue des Barres-Saint-Gervais , n°. 17 , ou le lui feront remettre . Les étrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontières de la France , qu'ils doivent charger quelqu'un de les affranchir depuis la frontière jusqu'à Paris , sans quoi leurs mémoires ne seront pas admis au concours . Toutes personnes , de quelque qualité et pays qu'elles soient , peuvent concourir : on n'en excepte que les membres de l'académie . Le prix sera délivré à l'auteur même qui se fera connoître ou au porteur d'une procuration de sa part , l'un ou l'autre représentant la marque distinctive et une copie nette du mémoire . Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de décembre 1793 inclusivement , et l'académie , à son assemblée publique , qui se tiendra le premier jeudi après la quinzaine de Pâques 1794 , proclamera celui qui aura remporté le prix .

( 7 )

donner plus de temps aux concurrens, de proposer d'avance le sujet du prix pour la seconde année. Elle ne suit pas aujourd'hui cet usage, parce qu'elle a jugé à propos de peser et d'examiner avec attention les motifs et les raisons qui militent, soit pour continuer de proposer la matière instrumentale, soit pour changer de sujet. A la séance publique prochaine, elle fera part du résultat de sa délibération.

Outre le grand prix, l'académie distribue aussi, tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. Lapeyronie, un prix d'émulation, de la valeur de deux cents livres, à celui des chirurgiens étrangers ou régnicoles, non-membre de l'académie, qui l'a mérité pour un mémoire et des observations utiles, sur quelque matière de chirurgie que ce soit. Elle a adjugé cette année ce prix au citoyen *Marchand*, chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Sauveur, à Lille, qui a envoyé à l'académie un mémoire intéressant sur la taille, et des observations précieuses sur la castration et sur l'anévrisme de l'artère poplitée. Le prix des accouchemens, de la valeur de trois cents livres, fondé par le citoyen *Vermont*, membre de l'académie, est accordé à M. *Saeck*, chirurgien-médecin à Leyde, qui a

A iv

( 8 )

adressé à l'académie , sur cette partie de l'art ,  
des observations curieuses , bien faites , et qui  
prouvent son habileté et son savoir .

Les cinq prix , chacun de la valeur de cent  
livres , que l'académie distribue également ,  
tous les ans , à cinq chirurgiens régnicoles ,  
non-membres de l'académie , qui ont fourni  
dans l'année précédente un mémoire ou trois  
observations intéressantes , sont adjugés cette  
année ; le premier , au citoyen *Morellot* ,  
chirurgien en chef de l'hôpital de Beaune ; le  
second , au citoyen *Gay* , chirurgien au Cap-  
Français ; le troisième , au citoyen *Pamard* ,  
chirurgien en chef des hôpitaux , à Avignon ,  
qui marche avec distinction sur les traces d'un  
père devenu associé de l'académie , et que  
la mort lui a enlevé l'année dernière ; le  
quatrième , au citoyen *Larrey* , chirurgien-  
aide-major de l'armée du Rhin ; et le cinquième  
au citoyen *Guigou-Gueydan* , chirurgien-major  
des vaisseaux de l'Etat , et vice-démonstrateur  
des écoles du port de Toulon .

Après ces annonces , le secrétaire a lu un  
discours historique sur la vie et les ouvrages  
du citoyen *Louis* , secrétaire perpétuel de  
l'académie , doyen des professeurs du Col-  
lège , etc.

Le citoyen *Lassus* a ensuite lu un mémoire

sur la cure de l'anévrisme de l'artère poplitée, par le moyen de la compression.

Le secrétaire a terminé la séance par un discours historique sur la vie et les ouvrages des citoyens Sue, frères.

L'heure avancée n'a pas permis aux citoyens Piet et Lauverjat (1) de lire deux mémoires intéressans ; le premier, sur la nutrition du foetus ; le second, contenant des explications sur certaines monstruosités humaines.

(1) Une mort subite, qui vient de frapper M. Lauverjat, afflige l'Académie qu'il fréquentoit assidument, et aux travaux de laquelle il a contribué dans l'exercice de l'art des accouchemens, qu'il a cultivé avec distinction.

---

III.

## DISCOURS

## HISTORIQUE

Sur la Vie et les Ouvrages du Citoyen  
Louis, Secrétaire perpétuel de l'Ac-  
cadémie de Chirurgie, doyen des  
Professeurs du Collège de Chi-  
rurgie, etc.

---

*At mihi, quod vivo detraxerit invida turba,  
Post obitum duplice fænore reddet honos.*

PROPERT. lib. III, eleg. II, v. 27.

On me rendra avec usure, après ma mort, les honneurs qu'une multitude envieuse m'aura refusés de mon vivant.

---

DANS tous les temps la reconnaissance publique a accompagné le nom des grands hommes au-delà du trépas : dans tous les temps on leur a décerné, après leur mort, des honneurs que l'envie même n'osoit désa-

vouer. La Grèce leur dressoit des autels : Rome leur élevoit des statues : dans nos Académies, l'éloquence les célèbre par des éloges publics réservés, ou à des personnages rares qui ont rendu à la patrie des services essentiels, ou à des citoyens qui, comme celui dont nous déplorons la perte, ont consacré tous les instans de leur vie à conserver et à prolonger celle de leurs semblables.

Le tribut que nous allons payer à la mémoire du citoyen Louis ne pouvoit être acquitté dans un lieu plus convenable que celui qui nous rassemble (1), dans ce lieu, le théâtre de sa gloire et de ses triomphes. J'ai senti tout le poids des devoirs qui me sont imposés, et combien mes moyens pour les remplir sont insuffisans. Je n'ai à présenter en ma faveur que l'intérêt du sujet : sans doute il fixera l'attention des auditeurs. Puissé-je la soutenir jusqu'à la fin, au gré de leurs désirs !

Antoine LOUIS naquit à Metz le treize février 1723. Nous ferions la remarque qu'il étoit issu de parents nobles, si, dans le

---

(1) La grande salle des écoles de chirurgie, où se soutiennent les actes publics des candidats, et où se tient, tous les ans, la séance publique de l'académie de chirurgie.

temps même où une pareille recommandation pouvoit avoir un certain prix , elle eût ajouté quelque chose à la gloire personnelle d'un homme qui s'est illustré par ses travaux.

La nature, en comblant Louis de ses dons les plus précieux, le plaça dans les circonstances les plus propres à les faire paroître. Il entra de bonne heure chez les Jésuites : il fit sous leur direction les meilleures humanités, et étudia à fond la logique. Ces habiles instituteurs avoient pour habitude de s'attacher de préférence aux sujets qui montroient d'heureuses dispositions , dont ils espéroient tirer parti un jour pour eux-mêmes. Ils furent trompés dans leur attente à l'égard de Louis , et son goût ne s'accorda pas avec leurs vues. Quand il fallut faire choix d'un état , Louis n'hésita pas entre la profession de son père , chirurgien-major de l'hôpital militaire de Metz (1), et la proposition qui lui fut faite d'entrer dans la célèbre société , dont il étoit alors impossible de prévoir la destruction.

---

(1) Le père de M. Louis exerceoit avec autant de réputation que d'habileté la chirurgie , à Metz. Il étoit consulté dans les cas les plus épineux. Il y a de lui , tom. III des Mémoires de l'Académie de Chirurgie , pag. 396 , une observation avec des remarques judicieuses sur une plaie du bas-ventre accompagnée de l'issuë de l'épiploon.

Louis prit les premiers élémens de l'art de guérir dans l'hôpital de Metz : son père fut son maître et son guide , et ne négligea aucun des moyens qu'il crut capables de hâter les progrès du jeune homme. A l'âge de vingt - un ans , à cet âge où le plaisir est presque l'unique besoin de la jeunesse , où elle ne s'occupe le plus souvent que du présent , sans songer à l'avenir , Louis avoit déjà donné cinq ou six ans à l'étude et à l'exercice de la chirurgie. Il avoit déjà été employé dans les armées en qualité d'aide-major et de chirurgien-major de régiment.

Le célèbre Lapeyronie , qui donnoit alors tous ses soins à la formation d'un nouveau corps de chirurgie , fut informé des talens de Louis : il le fit venir à Paris , et se disposoit à lui procurer une place avantageuse , lorsque celle de gagnant - maîtrise de la Salpêtrière vint à vaquer. Louis , qui ambitionnoit un titre qu'il dût à ses efforts pour l'obtenir et non à la protection de son bienfaiteur , se présenta au concours , et ne craignit pas de se mesurer avec des rivaux qui avoient dans l'art plus d'années d'exercice , s'ils n'avoient pas plus d'étude. Il sortit vainqueur du combat , et sa victoire eut cela de remarquable , qu'on ne douta pas plus de son mérite , que de l'intégrité de ses juges.

L'établissement presque récent de la société académique de chirurgie avoit excité, parmi tous ceux qui cultivoient cette science, une émulation qui des maîtres étoit passée aux disciples. Dès son entrée à l'hôpital, Louis conçut le desir d'être admis dans cette société. Il prit le moyen le plus sûr pour y parvenir, celui de concourir aux prix qu'elle proposoit chaque année. Le sujet de celui de 1744 étoit les remèdes émolliens. Louis obtint le second *accessit*. Il fut plus heureux l'année suivante, et son mémoire sur les remèdes anodins ayant réuni tous les suffrages, il fut couronné (1).

C'est sur-tout vers l'âge de vingt-quatre ans que les succès ont un charme qu'on ne peut exprimer, soit parce qu'on les sent d'une ma-

---

(1) On a cru long-temps, et bien des personnes croient encore, à cause de l'identité de nom, que Louis est l'auteur de deux autres mémoires, l'un, n°. 8, qui a partagé le prix double en 1747; l'autre, n°. 14, qui a obtenu en 1755 le premier *accessit* sur le feu ou le cautère actuel. Mais il est certain que ces deux mémoires, auxquels une main officieuse et fraternelle a pu prêter quelques ornemens, sont d'un frère ainé de M. Louis, qui, comme lui, a parcouru la carrière chirurgicale, s'est distingué dans les armées, et est mort en 176... avec la réputation d'un habile chirurgien, d'un homme intrépide et plein de courage, dont il a donné des preuves en nombre d'occasions.

nière plus vive, soit parce qu'il est rare de les obtenir à cette époque , soit parce que, joignant l'illusion de l'espérance au bonheur d'une jouissance prématurée , l'imagination embellit le présent par la promesse d'un avenir encore plus brillant. Cet avenir heureux , que présageoient à Louis ses succès dans la lice où il s'étoit signalé , sembloit confirmé par les ouvrages qu'il publia vers le même temps , et dont quelques-uns , par l'effet des circonstances , par un enchaînement d'événe- ments dans lesquels il se vit forcé de jouer un rôle , furent l'origine ou le prétexte de querelles littéraires , qu'il n'avoit pas suscitées.

La déclaration de 1743 qui , rédigée par l'immortel *D'Aguesseau* , porte lempreinte de sa sagesse et de son discernement , rappeloit la chirurgie à son ancien état de gloire , à celui où les chirurgiens , qu'on nommoit de *robe longue* , étoient lettrés : cette déclaration donna lieu à un long procès entre deux corps , que l'intérêt public auroit dû tenir toujours réunis , et donna naissance à nombre d'écrits polémiques , dans lesquels la plume de Louis trouva un exercice d'autant plus facile , que son esprit naturellement vif , et excité par l'importance du sujet , étoit plus

( 16 )

disposé à faire valoir les arguments décisifs de la cause qu'il défendoit (1).

Les découvertes, les inventions, dans quelque genre que ce soit, sont de toutes les propriétés de l'esprit celles que l'homme possède le plus légitimement : ce sont aussi celles qu'il est le moins disposé à partager, et qu'il défend avec le plus de chaleur. En 1746 Louis lut à la séance publique de l'académie, un mémoire sur la taille des femmes, dans lequel il décrivoit un nouvel instrument pour pratiquer plus sûrement cette opération. Son principal but étoit de remédier à l'incontinence d'urine, suite assez ordinaire, chez les femmes, de l'extraction de la pierre par la dilatation. Il parut à Louis qu'une double section latérale du conduit de l'urètre depuis son orifice extérieur jusque dans la vessie, ouvrirroit une voie libre pour introduire des tenettes et extraire la pierre. Le Cat avoit

---

(1) Les écrits connus de Louis dans cette dispute, sont : *Réfutation du mémoire sur la subordination des chirurgiens aux médecins.* — *Lettre d'un chirurgien de Paris à un chirurgien de province.* — *Examen des plaintes des médecins de province.* — *Réfutation de divers mémoires composés par M. Combolusier, au sujet du procès entre les médecins et les chirurgiens,* le tout sous la date de 1748, et format in-4°.

antérieurement

( 17 )

antérieurement en 1742 proposé sur le même sujet, dans un des cahiers du journal de Verdun, un gorgeret dilatateur à lames tranchantes, qui paroisoit remplir les mêmes vues que celui de Louis, et dont il n'avoit fait aucune mention dans son mémoire. Le Cat prit de l'humeur, attaqua le mémoire, se permit contre l'auteur des personnalités que la cause la plus juste ne pouvoit justifier. Louis se défendit vivement. Cette malheureuse querelle a duré plus de deux ans, entretenue par les journalistes et par les écrits publiés de part et d'autre. Bien loin d'en donner ici les détails, nous désirerions au contraire pouvoir en effacer le souvenir.

Un programme raisonné sous le titre de *cours de chirurgie pratique sur les plaies d'armes à feu* (1), un essai sur la nature de l'ame (2), des observations sur l'électricité (3), un mé-

---

(1) Publié en 1746, sous la forme in-4°.

(2) *Essai sur la nature de l'ame, où l'on tâche d'expliquer son union avec le corps et les lois de cette union.* Paris, 1747, in-12. Cet ouvrage de M. Louis, auquel il n'a pas mis son nom, n'est que l'analyse d'un traité plus étendu de M. Themiseuil de Saint-Hyacinthe, intitulé: *Recherches sur les moyens de s'assurer par soi-même de la vérité.* Londres, 1743, in-8°.

(3) *Observations sur l'électricité, où l'on tâche d'expliquer son mécanisme et ses effets sur l'économie*

B

moire sur la transmission des maladies héréditaires (1), à l'existence desquelles Louis ne croyoit pas alors, des observations et remarques sur le virus cancéreux (2), tels furent les ouvrages que fit paroître Louis pendant le cours des six années qui précédèrent son

---

*animale, avec des remarques sur son usage.* Paris, 1747, in-12. Cet ouvrage déplut à l'abbé Nollet, professeur de physique expérimentale au collège de Navarre : il eut la dureté, dans la critique qu'il en fit, de déployer toutes ses forces pour étouffer un talent naissant, qu'il auroit dû au contraire exciter et encourager. Louis répondit par une lettre in-12, qu'il publia en 1749, où il dit qu'il n'a pas la prétention de donner à l'abbé Nollet des leçons sur la physique, mais qu'il seroit en droit de lui en donner quelques-unes sur la politesse littéraire. — En 1753 parurent sans nom d'auteur 2 vol. in-12, intitulés : *Reflexions sur l'électricité médicale* : on les attribue à Louis.

(1) L'académie de Dijon avoit proposé de déterminer pour le prix de 1748, *Comment se fait la transmission des maladies héréditaires ?* L'académie préjugeant la question par son programme, et Louis n'étant pas de l'opinion de la transmission, son mémoire fut rejeté.

(2) Deux fractures presque spontanées arrivées à une femme affectée du virus cancéreux, et confiée aux soins de Louis, donnèrent lieu à ces remarques et observations, où il rend compte des dispositions pathologiques, et des effets qui en furent la suite.

( 19 )

aggrégation au collége de chirurgie. Un arrêt du conseil du mois d'avril 1749 avoit terminé les débats juridiques des médecins et des chirurgiens, et autorisoit ceux-ci à faire soutenir aux candidats un acte public sur une question anatomique et chirurgicale.

Un exercice consécutif de six années dans l'hôpital de la Salpêtrière dispensoit Louis de subir cet acte. Mais il étoit maître-ès-arts ; il étoit depuis trois ans associé de l'académie ; elle lui avoit conféré ce titre dans sa séance publique de 1746. Il crut ne pas devoir profiter d'une exemption qui pouvoit donner lieu à des soupçons sur sa capacité. Il sollicita et obtint la faveur de soutenir le premier acte public qui ait eu lieu dans nos écoles depuis plus de cent ans, depuis l'extinction des chirurgiens de robe longue. Le sujet de la thèse étoit les plaies de tête (1).

---

(1) En voici le titre : *Positiones anatomicæ et chirurgicæ, de vulneribus capitis, quas, præside salvatore Morand, tueri conabitur Antonius Louis. Parisiis, in regiis chirurgorum scholis, die 25 sept, anni 1749, pro actu publico et solemnni coaptatione, 7 pag. in-4°.* Louis fit imprimer quelques exemplaires de sa these en grand format, sur le modèle de celles de philosophie. Il y mit l'image du serpent d'airain, élevé par Moïse dans le désert, pour le salut des Israélites, avec cette heureuse inscription, à l'honneur

B ij

( 20 )

L'assemblée fut nombreuse et bien composée. Pendant la première heure, trois membres de la faculté de médecine, suivant le règlement qui lui en donnoit le droit, interrogèrent le récipiendaire, *Antoine Petit*, qui par un assemblage rare et presque unique de vastes connaissances sur l'anatomie, la chirurgie et la médecine, s'est acquis la grande réputation dont il jouit, interrogea avec beaucoup de méthode et de politesse. *Procope*, dont l'esprit enjoué savoit égayer les matières les plus sérieuses et les plus importantes, oublia sans peine la gravité de sa mission, et regardant cet acte comme une occasion de déployer son talent particulier pour la plaisanterie, il aimait mieux faire briller son esprit que sa capacité et celle du candidat : il aimait mieux amuser l'assemblée que l'instruire. *Il falloit bien*, dit à ce sujet le célèbre Aristarque Fréron (1). *il falloit bien une petite pièce dans un spectacle aussi sérieux.* *Martineng*, le troisième médecin qui interrogea, mit dans ses questions beaucoup d'ordre, de justesse et de décence, après avoir néanmoins, en sa qualité

---

de la chirurgie : *Noxias, reptando ; excelsus, spes certa salutis. Il naît, lorsqu'il rampe & élevé, il est l'espoir certain du salut.*

(1) *Lettres sur quelques écrits de ce temps.* Lettre V.

de doyen de la faculté , protesté contre ce qu'elle croyoit attentatoire à ses droits dans cette cérémonie. Les réponses de Louis furent toujours analogues au genre de questions qui lui furent faites : on admira sa sagacité et son habileté à saisir leur nature , leur degré d'importance , et jusqu'à l'intention de celui qui les faisoit (1).

La mort de Lapeyronie venoit d'enlever à Louis son bienfaiteur. Cette perte , à laquelle sa reconnoissance le rendit sensible toute sa vie (2) , auroit pu retarder son avancement dans les différens grades en chirurgie , auxquels son mérite lui permettoit d'aspirer , s'il n'eût trouvé dans le successeur de Lapeyronie , dans La Martinière , un second bienfaiteur , un

---

(1) Peu de temps après , il parut sur cette cérémonie , dont la nouveauté intéressa la cour et la ville , une critique très-plaisante in-4° , que quelques-uns attribuèrent à Antoine Petit ; et d'autres , avec plus de fondement , à Procope. Après avoir amusé un moment le public , elle eut le sort des pièces polémiques qui meurent toujours presque en naissant , parce que la plupart pèchent par le fond , et n'ont pour elles que la forme et l'à-propos.

(2) Tous les ans , à l'ouverture de son cours de physiologie , il prononçoit avec attendrissement l'éloge de ce grand homme , et des larmes non-suspectes exprimeroient la sensibilité de son cœur.

B iii

( 22 )

protecteur zélé, qui lui procura les occasions les plus brillantes de développer ses talens. En effet, à peine étoit-il aggrégé au collége, qu'il fut nommé professeur de physiologie et commissaire de l'académie pour les extraits. Il a conservé cette dernière place jusqu'à sa promotion à celle de secrétaire.

Le moyen le plus sûr pour acquérir dans une science des connaissances exactes et complètes, c'est de l'enseigner. Le vrai moyen de s'instruire, c'est d'instruire les autres. Mais aussi, quel art exige plus de travaux et de talens, plus de patience et d'activité que celui de l'enseignement ? Un professeur qui veut dignement remplir ses fonctions, doit connoître dans tous ses rapports la science qu'il enseigne, la posséder dans tous ses détails, la réduire à ses élémens, mettre autant de soin à en exposer les premiers principes que d'habileté à en expliquer les théorèmes les plus compliqués, lier adroitemment la théorie avec la pratique, répandre sur tous les objets qu'il traite, cet intérêt si propre à faire naître le goût de l'étude dans l'âme des jeunes gens, pour la plupart distraits et inappliqués. Doué de ces qualités si difficiles, et cependant si nécessaires à réunir, Louis, toujours entouré d'un nombreux auditoire, a

enseigné pendant plus de quarante ans la physiologie dans nos écoles.

Une opinion singulière et soumise à des contradictions raisonnables peut prendre du crédit, lorsqu'on la soutient par des autorités respectables, par des exemples assortis, par des faits apportés en pieuve, lors sur-tout qu'on l'établit sur l'intérêt même de la société, eu égard aux suites qui peuvent en résulter à son avantage. Tel fut le moyen dont usa en 1742 Bruhier, médecin de Paris, pour démontrer l'incertitude des signes de la mort et l'abus des enterremens précipités (1). Comment ne seroit-il pas venu à bout de séduire l'imagination de ses lecteurs ? Il les épouventoit par l'idée affreuse que présentent le danger et la crainte d'être enterré vivant : il faisoit le récit circonstancié de quatre-vingt prétendus morts, enterrés et ressuscités : il

---

(1) Il ne parut d'abord en 1742 qu'un volume sous ce titre : *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort et l'abus des enterremens et embaumemens précipités*; par M. Jacques-Bénigne Winslow, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, de l'académie royale des sciences, etc., traduite et commentée par Jacques-Jean Bruhier, docteur en médecine. Trois ans après, en 1745, il publia une seconde partie pour justifier la première, et répondre aux critiques qui en avoient été faites.

( 24 )

citoit pour garant le témoignage d'un médecin pieux, d'un célèbre anatomiste (1), qui assuroit avoir été deux fois réputé mort, même par jugement de ses confrères, et deux fois enseveli.

Louis, qui ne partagea pas l'enthousiasme qu'excita l'ouvrage de Bruhier, écrivit pour le réfuter. Il entreprit d'éclairer le public en soutenant l'inverse des assertions de l'auteur. Les lettres, au nombre de six (2), qu'il publia sur la certitude des signes de la mort, tendent à prouver que s'il n'y a pas de signes certains de la mort, il n'y pas de

---

(1) En 1740, Winslow fit soutenir aux écoles de médecine une thèse, dont le sujet étoit : *An mortis incertæ signa minus incerta à chirurgicis quam ab aliis experimentis?* Les épreuves chirurgiques donnent-elles des signes plus certains d'une mort douteuse, que les autres expériences ? et il conclut pour l'affirmative. C'est cette thèse que, deux ans après, Bruhier a traduite et commentée. Portal, dans son *histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, tom. IV, pag. 489, attribue à Winslow cette traduction et les commentaires.

(2) *Lettres sur la certitude des signes de la mort, où l'on rassure les citoyens de la crainte d'être enterrés vivans, avec des observations et des expériences sur les noyés; par M. Louis, conseiller et commissaire pour les extraits de l'académie de chirurgie, etc. Paris, 1752, in-12.*

médecine, d'après l'autorité même de Boer-rhaave ; que la plupart des faits ramassés dans l'ouvrage de Bruhier ne soutiendroient pas un examen rigoureux, et qu'ils ne sont bons qu'à grossir infructueusement l'énorme compilation de Kornmann, de *miraculis mortuum* ; qu'enfin plusieurs d'entre eux prouvent précisément le contraire de ce que l'auteur a voulu établir, c'est-à-dire, qu'ils prouvent non l'incertitude, mais la certitude des signes de la mort (1).

Louis a joint à ces lettres des observations et des expériences sur les noyés ; il les avoit déjà lues à l'académie des sciences, le 18 janvier 1748. Il y prouve d'une manière évidente l'entrée de l'eau dans les poumons des noyés : il fait un examen raisonné des différens moyens mis en usage pour les secourir, conseille ceux qu'il croit les plus convenables, et indique la manière de les ad-

---

(1) En 1787, M. Thierry, médecin de la faculté, a publié un ouvrage in-8°, fondé sur les mêmes principes que celui de M. Louis, et dans lequel on trouve à peu près les mêmes résultats. Il est intitulé : *La vie de l'homme respectée et défendue dans ses derniers momens ; ou, instruction sur les soins qu'on doit aux morts et à ceux qui paroissent l'être, sur les funérailles et sur les sépultures. Chez Debure, rue Serpenète.*

( 26 )

ministrer. Ces mêmes principes, fondés sur les mêmes raisonnemens, sont développés dans sa réponse à MM. *Fayssolle et Champeaux*, chirurgiens distingués à Lyon, à la suite de leurs mémoires et rapports publiés en 1768, sur la mort de Claudine Ronge.

Deux ans après, en 1754, Louis publia une lettre sur les maladies vénériennes (1). On yantoit beaucoup alors la méthode de préparer le mercure, de manière que la plus forte dose n'excitât pas la salivation. Des charlatans ayoient fait sur ce prétendu secret des spéculations lucratives. Le but de cette lettre est de détromper le public, de prouver qu'on a regardé à tort comme nouvelle cette préparation du mercure, qui avoit déjà été indiquée et décrite par *Malouin, Raulin*, médecin à Nérac, *Wan-Swieten, Dupouy*, membre du collège de chirurgie de Paris, et autres.

Vers ce même temps, Louis contribua à une entreprise, la plus grande et la plus utile que l'esprit humain ait jamais formée. Il s'agissoit de réunir dans un dictionnaire tout ce

---

(1) *Lettre sur les maladies vénériennes, dans laquelle on publie la manière de préparer le mercure, dont la plus forte dose n'excite point de salivation; par M. Louis, professeur royal en chirurgie. Imprimé à Luxembourg, et se trouve à Paris, in-12, 1754.*

qui avoit été découvert dans les sciences, tout ce qu'on connoissoit des productions du globe, les détails des arts que les hommes ont inventés, les principes de la morale, ceux de la politique et de la législation, les lois qui gouvernent les sociétés, la métaphysique des langues et les règles de la grammaire, l'analyse de nos facultés, et jusqu'à l'histoire de nos opinions. Voilà ce qu'ont entrepris et exécuté, malgré les plus grandes contrariétés, *Diderot et d'Alembert*, éditeurs de l'encyclopédie. Le discours préliminaire seul est, suivant la remarque de *Condorcet*, un de ces ouvrages précieux que deux ou trois hommes tout au plus dans un siècle sont en état de produire.

La chirurgie devoit nécessairement occuper une place dans ce monument élevé à la gloire des sciences. Louis, alors dans la vigueur de l'âge, de cet âge le plus propre pour observer, où l'on connaît mieux la valeur de ce que l'on voit et même de ce que l'on a vu, où l'on apprécie l'expérience des autres par la sienne propre; Louis, déjà connu avantageusement du public par plusieurs ouvrages sur l'art qu'il professoit, étoit l'homme qui paroisoit le plus capable de seconder dans cette partie les vues des éditeurs: aussi fut-il choisi, et la supériorité

avec laquelle il s'est acquitté du travail qui lui fut confié , fait regretter qu'il n'ait pas rempli un pareil engagement qu'il avoit contracté pour la nouvelle encyclopédie par ordre de matières(1).

Depuis 1724 jusqu'en 1761 , l'hôpital de la Charité a été le séminaire des chirurgiens de la capitale qui , déjà un peu exercés dans la pratique de la chirurgie , désiroient s'y perfectionner. Louis crut devoir ambitionner une place qui pouvoit lui fournir les occasions d'un rapport plus fréquent avec le public. Le 15 avril 1757 il fut nommé substitut de M. *Dufouart* , alors chirurgien en chef de cet hôpital. Pendant à peu près quatre ans que dura l'exercice de Louis , il essuya toutes sortes de contradiction et de dégoûts : il fut presque toujours en querelle avec les frères de la Charité. Sa réputation même fut compromise ; car dans un libelle anonyme et diffamatoire publié contre lui , la même année qu'il commença ses fonc-

---

(1) Dans les notices publiées sur M. Louis , depuis sa mort , on lui attribue un recueil in-12 en deux volumes , de pièces sur différentes maladies chirurgicales. Nous ignorons ce que c'est que ce recueil : nous savons qu'en 1772 , des libraires remirent en deux volumes in-8°. les différens articles de chirurgie fournis à l'encyclopédie par M. Louis. Peut-être est-ce de cette réunion qu'on a voulu parler.

tions , on lui reproche trois prétendus faits d'impéritie ; un mémoire à consulter qu'il fit imprimer, le disculpa de manière à réduire au silence ses calomniateurs.

Il est vraisemblable que ces tracasseries furent une des principales causes qui le déterminèrent à rentrer dans la carrière de la chirurgie militaire. Un brevet, qui lui fut accordé le 23 mai 1761, de chirurgien-major consultant de l'armée du Haut-Rhin, remplit ses vues , et il quitta l'hôpital de la Charité pour aller à l'armée. Quoiqu'en qualité de chirurgien-major consultant, il ne fut tenu à aucun des détails qui rendent pénible et très-délicate la place de chirurgien-major en chef, nous l'avons cependant vu plusieurs fois s'occuper de ces détails pour le bien du service , et s'en acquitter à la satisfaction de tous ceux qui avoient affaire à lui. A sa seconde campagne , il fut attaqué à Cassel d'un maladie grave , dont il faillit périr. Sa convalescence fut longue , et il ne fut son entier rétablissement qu'à l'air de Montpellier où il passa quelque temps , et qu'il quitta avec le titre de membre de la société des sciences de cette ville.

Des travaux d'un autre genre l'appeloient à Paris; car , malgré son absence , le collège de chirurgie lui avoit conféré le grade de Prévôt,

( 30 )

dont la principale fonction consiste dans l'examen des candidats qui se présentent pour être reçus maîtres. Ses interrogats clairs et précis facilitoient les réponses, et les commentaires qu'il y ajoutoit devenoient pour les aspirans une source d'instructions. En 1767 il remplit une seconde fois la même place par le suffrage unanime de ses confrères.

La paix qui termina la guerre en 1763 rendit Louis aux occupations littéraires et académiques, que son séjour à l'armée avoit en partie interrompus : je dis en partie ; car, outre qu'il entretenoit toujours une correspondance suivie sur les travaux de l'académie avec ses amis de Paris, il composa et publia dans le tumulte des armes quelques écrits, et entre autres un mémoire sur une question chirurgicale relative à la jurisprudence.

Il y avait déjà long-temps que l'académie entière désignoit Louis pour succéder à Morand dans la place de secrétaire. En 1764, des arrangements particuliers ayant levé tous les obstacles qui jusqu'alors avoient retardé la retraite de Morand, Louis fut nommé secrétaire.

Nous voilà arrivés à l'époque la plus brillante de sa vie, à celle qui nous touche de plus près, et dans laquelle on va voir l'académicien assidu et laborieux, le secré-

( 31 )

taire instruit et éloquent. Les tomes deux et trois de nos mémoires, qui ont paru sous le secrétariat de Morand, mais à la rédaction desquels les archives de l'académie prouvent que Louis a beaucoup contribué (1), renferment de lui nombre de productions, qui presque toutes ont été, dans les séances académiques, ou l'origine ou la suite de discussions utiles et tendantes aux progrès de l'art. On en peut dire autant de celles que contiennent les tomes IV et V; leur nombre est tel (2), qu'il ne nous est pas même pos-

(1) Nous avons dans ce moment sous les yeux une note écrite de la propre main de Louis, laquelle contient l'état circonstancié de ses travaux et de ceux de Morand dans la rédaction des II<sup>e</sup>. et III<sup>e</sup>. volumes de l'académie. Louis ne donne à Morand dans le second que quarante-huit pages de composition, et s'en donne à lui-même cent quarante-deux. Pour le troisième, il n'accorde à Morand que douze pages et demie, et à lui deux cent trente-huit, sur six cent cinquante-six. — Le savoir de Louis a été encore plus prodigieux, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans les tomes IV et V, dont il a été le rédacteur. Car dans le tome IV, sur 780 pages, il y en a 393 qui lui appartiennent; et dans le tome V, sur 893, il y en a 481 employées pour ses mémoires ou observations.

(2) Voici les titres des pièces académiques qui ont parus sous son nom dans les quatre derniers volumes;

sible d'en donner ici la nomenclature ; mais il en est une dont nous ne pouvons nous dis-

car le premier venoit de paraître lorsque Louis est arrivé à Paris.

Tome II, hist. p. LXI. Elog. de M. Petit le père.— Mém. p. 130. Mém. sur les concrétions calculeuses de la matrice.— Page 151, Remarques sur la construction et l'usage de l'élevatoire de M. Petit. — Page 193, Réflexions sur l'opération de la fistule lacrymale. — Page 268, Mémoire sur la saillie de l'os après l'amputation des membres, où l'on examine les causes de cet inconvénient, les moyens d'y remédier, et ceux de le prévenir. — Page 355, second Mémoire sur l'amputation des membres.

Tome III, page 145, Mémoire sur la cure des hernies intestinales avec gangrène. — Page 332, Mémoire sur les pierres urinaires formées hors des voies naturelles de l'urine. — Page 460, Mémoire sur les tuméfactions salivaires des glandes maxillaires et sublinguales. — Page 623, Rapport des expériences faites par l'académie, sur différentes méthodes de tailler.

Tome IV, Histoire de l'académie de chirurgie, depuis son établissement jusqu'à 1743. — Page 63, De l'écartement des os du bassin. — Mémoires, page 40, Nouvelles observations sur la rétraction des muscles après l'amputation de la cuisse, et sur les moyens de la prévenir. — Page 106, Mémoire sur la consolidation des plaies avec perte de substance. — Page 281, Réflexions sur l'opération de la hernie. — Page 385, Mémoire sur l'opération du bec-de-lièvre, où l'on établit le premier principe de l'art de réunir les plaies. — Page 455, Mémoire sur la bronchotomie.

penser

penser de parler , parce qu'elle a donné lieu à une discussion polémique qui a attristé

— Page 513 , second Mémoire sur la bronchotomie , où l'on traite des corps étrangers dans la trachée-artère. — Page 622 , Précis d'observations sur la fracture du col de l'humerus. — Page 649 , Observations de M. Louis , sur la fracture du col du fémur.

Tome V , page 1 , Mémoire sur les tumeurs fongueuses de la dure-mère. — Page 80 , Examen de la doctrine des auteurs anciens et modernes , sur l'application du trépan à l'endroit des sutures. — Page 110 , Précis historique de la doctrine des auteurs , sur l'opération qu'ils ont proposée pour remédier au renversement des paupières. — Page 128 , nouvelles Remarques sur la prétendue régénération des chairs dans les plaies et les ulcères. — Page 161 , Mémoire sur plusieurs maladies du globe de l'œil , où l'on examine particulièrement les cas qui exigent l'extirpation de cet organe , et la méthode d'y procéder. — Page 263 , nouvelles Observations sur les fistules salivaires. — Page 292 , suite d'Observations sur le bec-de-lièvre. — Page 355 , sur la Nécrose de l'os maxillaire inférieur. — Page 372 , Maladies de l'intérieur de la bouche. — Page 486 , Mémoire physiologique et pathologique sur la langue. — Page 527 , Corps étrangers dans la trachée-artère. — Page 539 , Expectoration supposée des vaisseaux pulmonaires. — Page 549 , Remarques et Observations sur l'usage des fumigations dans la phthisie pulmonaire. — Page 863 , Supplément à différens objets traités dans ce recueil ; 1<sup>e</sup>. sur l'encéphalocele ou hernie du cerveau ; 2<sup>e</sup>. sur la consolidation des os fracturés ; 3<sup>e</sup>.

C

( 34 )

Louis, au point de lui inspirer des projets de retraite.

Le quatrième volume du recueil académique renferme un mémoire de Louis sur le bec-de-lièvre, où il tâche d'établir le premier principe de l'art de réunir les plaies, et propose un bandage simplement contentif pour opérer la réunion et la cicatrice des bords divisés. En 1770 M. *Valentin*, membre de l'académie, lut un mémoire sur le même sujet : il se permit contre celui de Louis une critique très-amère, à laquelle cependant celui-ci répondit article par article, mais en se plaignant en même temps à l'académie de l'indécence du procédé de son confrère. Des commissaires furent nommés pour examiner les écrits réciproques : ils blâment dans leur

---

sur les fistules salivaires ; 4°. sur le bec-de-lièvre ; 5°. sur l'usage des caustiques dans la cure des hernies ; 6°. sur le levier de Roonhuyzen.

Il faut que les travaux académiques de M. Louis soient bien supérieurs, puisques ses ennemis même, qui, après sa mort, ont cru devoir publier *de mémoire seulement*, et sous le voile de l'anonyme, une notice succincte de ses écrits et des principales circonstances de sa vie, disent que la plupart de ces productions sont brillantes, qu'elles ne déparent jamais le recueil académique, et qu'elles l'embellissent quelquefois. *Journal de chirurgie*, tome II, page 316.

( 35 )

rapport l'attaque de M. Valentín, la trouvent répréhensible à tous égards; ils concluent par dire que *l'académie doit être un foyer d'où on puisse tirer des étincelles lumineuses, mais dans lequel on ne doit jamais chercher le feu de l'embrasement et de la destruction.*

Ce rapport est du onze octobre 1770 : il sembloit avoir terminé une querelle qui n'aurait jamais dû être élevée, lorsque, deux ans après, parurent des *recherches critiques sur la chirurgie moderne* par M. Valentin, avec des lettres injurieuses à M. Louis. Il eut la sagesse, dont il n'auroit jamais dû s'écartier, de n'y pas répondre ; mais son ame en fut vivement affectée : ce fut alors qu'il conçut des projets de retraite. Nous en trouvons la preuve dans une lettre de Lamartinière : les expressions en sont trop frappantes, trop énergiques, pour ne pas rapporter.

Après des compliments à Louis sur une cinquième opération de la taille qu'il venoit de faire à la même personne, il lui écrit :  
« A la fin le public ouvrira les yeux ; mais  
« vous ne devez pas oublier que, lorsqu'il est  
« une fois prévenu, il faut du temps pour le  
« désabuser. Tel est le sort de l'humanité d'aimer, pour ainsi dire, à croupir dans l'erreur,  
« contre ses plus sincères intérêts. Quelle

C ii

« peine n'a point eu notre célèbre et respecté ami, M. Petit? Faites comme lui et quelques autres honnêtes gens: rodissez-vous contre les difficultés : n'opposez à vos ennemis que le bouclier du savoir : vous n'aurez pas grande peine. Ne leur faites pas apercevoir que vous connoissez leur folie : que la douceur et la modestie vous servent toujours de guide. Par cette conduite, vous les terrasserez tous, et nous les verrons bientôt à vos genoux.... Ne creusez plus votre imagination à faire des projets de retraite ; il n'y a ni courage, ni élévation dans de pareilles idées, etc. »

Ces conseils sages, vraiment paternels, ranimèrent l'esprit abattu de Louis, et lui rendirent toute son énergie. Peu de temps après, en 1774, parut le cinquième volume de nos mémoires (1). Dix-huit ans environ

---

(1) Un an auparavant, M. Lamartinière avait obtenu pour M. Louis un brevet, dont la date est du 18 août 1773, de trois mille livres d'appointements, en sa qualité de secrétaire de l'académie de chirurgie, pour lui seul, et sans que ses successeurs, dans ladite place, puissent prétendre aux mêmes appoinemens, cette grâce lui étant personnelle; ce qui lui faisoit six mille livres, avec les trois mille livres d'honoraires attachées à cette place par Lapeyronie, dans son testament du 18 avril 1747.

( 37 )

se sont écoulés jusqu'à la mort de Louis, dans l'attente d'un sixième volume. On a peine à concilier ce long silence avec l'amour si vif dont Louis étoit pénétré pour les progrès de l'art, et pour la gloire de l'académie. Son insouciance à cet égard lui a attiré des reproches, même de la part des personnes qui l'aimoient et l'estimoient le plus. Il ne pouvoit donner pour excuse qu'il manquât de matériaux. A quoi donc attribuer cette inaction ? Il faut l'attribuer aux contrariétés sans nombre, aux tracasseries de toute espèce et souvent répétées, qu'il éprouva avant et depuis la publication du cinquième volume.

Lamartinière mourut, et Louis oublia ses sages conseils. Il ne fit pas réflexion qu'en se livrant à un repos, difficile à justifier, il augmentoit le nombre de ses ennemis, et leur fournissoit de nouvelles armes contre lui. Ses amis crurent devoir lui représenter que ce repos, cette inaction compromettoient l'honneur du corps dont il étoit l'organe. Cette juste représentation commença à lui dessiller les yeux, et il reprit, malheureusement trop tard, un travail qui l'avoit déjà tant illustré, et dont on attendoit avec impatience les heureux fruits : on a trouvé parmi ses papiers et ceux de l'académie, plusieurs dispositions pour la confection d'un

C. iii

nouveau volume; et il paroît qu'il s'en occupoit, lorsque nous avons eu le malheur de le perdre.

Un des devoirs du secrétaire de l'Académie, est de faire aux rentrées publiques l'annonce des prix, et quelquefois un discours sur les ouvrages qui ont concouru. Ce devoir est un de ceux que Louis a rempli avec le plus de succès; il a fait imprimer presque tous les discours qu'il a prononcés à cette occasion. Deux sur-tout (1) renferment des détails historiques sur une opération nouvellement imaginée pour remplacer l'opération césarienne.

« Par une révolution qui se conçoit à peine, « dit Louis, des femmes sensibles, dont l'ame « étoit douloureusement affectée au récit d'une « opération simple, se sont passionnées en « faveur de la nouvelle opération, sans en « avoir la moindre idée. Elles paroisoient « avoir conçu l'espérance d'accoucher dorénavant par ce moyen, avec autant de facilité qu'on les soulage, lorsque, mal à l'aise « dans leur corset, on en relâche ou on en « coupe les cordons. »

---

(1) Séances publiques de l'académie de chirurgie, du 27 avril 1775 et du 18 avril 1776, où l'on traite de diverses matières intéressantes, et particulièrement de la section de la symphise des os pubis. Paris, in-4°. 1779.

( 39 )

En 1778 Louis a publié un nouveau volume des mémoires qui ont été couronnés sur les sujets des prix : il contient ceux proposés depuis 1759 jusqu'en 1774. Ce volume (1) est précédé d'une préface qui renferme de sages et judicieuses réflexions sur la fondation des prix dans les académies, sur le choix du sujet, sur l'examen des ouvrages des concurrens, et sur les qualités nécessaires pour porter un jugement solide et équitable.

La diversité d'occupations littéraires, la variété des sujets à traiter ont de tout temps partagé la vie active de Louis : il quittait souvent un sujet pour en traiter un autre qui lui plaisoit davantage, ou qu'une circonstance imprévue amenoit ; ce qui a donné naissance aux divers ouvrages dont nous avons déjà rendu compte, et à ceux qu'il a composés pendant ses travaux du secrétariat, et que nous ne pouvons nous dispenser de faire connoître.

Le traitement des maladies vénériennes étoit devenu la pâture d'un vil troupeau de charlatans, qui sous l'appas trompeur de spécifiques contre cette maladie, abusoient de

---

(1) Mémoires sur les sujets proposés pour le prix de l'académie de chirurgie. Tome IV, première partie, un vol. in-4°. — Tome IV, deuxième partie, un vol. in-4°., 1778.

( 40 )

la crédulité publique, et trafiquoient ainsi de la vie des citoyens. Lamartinière engagea Louis à composer un ouvrage, dans lequel seroient mises à découvert les manœuvres perfides de ces empyriques, le danger de leurs préparations et de leurs prétendus secrets. Telle est l'origine du *Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne*. Des circonstances analogues au temps, une protection décidée que trouvoit un de ces empyriques dans un militaire du premier rang et dans un ministre alors tout-puissant, forcèrent Louis de ne pas mettre son nom à la tête de son livre. Les gens à secret firent tout ce qu'ils purent pour en arrêter le débit; ils payèrent des écrivains mercenaires qui critiquèrent ce qu'ils ne comprenaient pas, ou ce qu'ils feignoient de ne pas comprendre; mais leurs efforts furent impuissans: le public fit justice de leurs écrits éphémères, et accueillit favorablement un ouvrage que l'auteur avoit entrepris, dans la seule vue de le préserver des ruses et des impostures des charlatans.

On doit savoir gré à ceux qui mettent une partie de leur gloire à augmenter celle des autres, soit en traduisant des ouvrages qu'il est utile de faire connaître, soit en réunissant des mémoires, dont la collection intéresse les

progrès des sciences , soit en faisant revivre des découvertes importantes et oubliées. Ce travail, moins brillant qu'il n'est utile , est un de ceux auxquels Louis s'est livré. En 1758 il a donné la cinquième édition du Traité des maladies des os de Jean-Louis Petit ; traité dont un des plus grands génies en médecine , le célèbre Boerhaave , a dit ( 1 ) *qu'on n'avoit encore rien fait de comparable , et qu'il n'eût jamais son pareil.* Louis convient n'avoir fait que quelques corrections de style au corps de l'ouvrage : mais il a mis à la tête un savant discours historique et critique , qui renferme un détail curieux et satisfaisant de toutes les pièces polémiques auxquelles ce traité a donné lieu. On lit dans les opuscules de Morand que Louis écrivant alors à un de ses confrères , lui marquoit : *cette édition que je donne sera probablement la dernière ; car il faut espérer qu'on fera un meilleur traité des maladies des os.* Cette espérance qu'annonçoit Louis n'est pas encore remplie : il paroît qu'il n'y avoit pas lui-même grande confiance , puisqu'en 1762 il a donné ou permis qu'on donnât , de l'ouvrage de Petit , une édition tout à fait semblable à celle publiée en 1758.

---

( 1 ) *Omnibus præripuit palnam hic liber. — Nunquam sibi parem habuit. De ossium morbis.*

( 42 )

En 1766 Louis a présidé à un recueil d'observations d'anatomie et de chirurgie, in-12, pour servir de base à la théorie des lésions de la tête par contre-coup. Deux ans après il a donné une nouvelle traduction avec des notes, des aphorismes de chirurgie de Boerhaave commentés par Wan-Swieten. Enfin en 1777 il fit paraître une cinquième édition du traité des maladies vénériennes d'Astruc, à laquelle il a ajouté des remarques et des réflexions qui donnent un nouveau prix à cet ouvrage. C'est seulement à raison de l'utilité dont les deux premiers ont pu être en chirurgie, que nous réclamons la part que nous y avons eu, par la traduction du latin en français des pièces latines qui composent le volume sur les contre-coups, et par celle de la plus grande partie des tomes six et sept des commentaires de Wan-Swieten. Il est trop glorieux d'avoir été le collaborateur de M. Louis, pour qu'on nous sache mauvais gré de cette remarque.

Louis a encore fourni divers articles à plusieurs journaux, et notamment à celui de médecine (1).

---

(1) 1<sup>o</sup>. Sur la castration, tome IX, page 521.—  
2<sup>o</sup>. Remarques sur les frictions et sur leurs effets, tome V, page 207. — 3<sup>o</sup>. Questions de jurisprudence sur la grossesse, tome XVI, page 236.— 4<sup>o</sup>. Lettre sur le sarcocèle, t. XIV, p. 171.— 5<sup>o</sup>. Questions de jurisprudence sur le suicide, tome XIX, page 442.

( 43 )

On sait que dans son premier Mémoire sur la saillie de l'os après l'amputation, M. Louis propose pour éviter cette saillie de scier l'os à une plus grande hauteur, et, pour cet effet, de détacher les adhérences des muscles et de relever les chairs par le moyen d'une compresse fendue. C'est dans ce Mémoire qu'il rapporte avec exactitude les détails d'une discussion élevée dans l'Académie, entre MM. Andouillé et Bagieu, sur la partie saillante de l'os. Le premier voulloit qu'on en abandonnât la séparation à la nature, et le second opinoit pour une seconde amputation. Ces détails, très-bien placés dans le Mémoire de M. Louis, ont été le germe d'une querelle littéraire entre lui et M. Bagieu. Celui-ci, dans un ouvrage qu'il a publié sur les amputations, attaque le Mémoire de M. Louis. Au lieu de garder le silence, et de laisser le public juge entre lui et son frère, Louis crut devoir publier une lettre critique (1) où il traite durement M. Bagieu, dont il

---

(1) *Lettre de M. Louis à M. Bagieu sur les amputations*, in-12, 1757, 42 pages. Il est vrai qu'on lit au verso de la première page, que *M. Louis ayant communiqué cet écrit à ses amis, l'un d'eux a cru devoir le faire imprimer sans la participation, et même contre la volonté de l'auteur*. On connaît la valeur de ces sortes d'excuses, et le prix qu'on doit y attacher.

( 44 )

auroit dû respecter l'âge et les connaissances dans la chirurgie militaire.

On attribue enfin à Louis plusieurs pièces fugitives, auxquelles il n'a pas jugé à propos de mettre son nom, et entre autres les deux suivantes, de l'une desquelles nous devons venger sa mémoire. En 1762 Morand, alors secrétaire de l'Académie, fit un discours à la séance publique sur le sujet du prix proposé. Il parut peu de temps après une critique amère de ce discours : on l'attribue à Louis dans deux écrits publiés depuis sa mort. Si on en croit même ses ennemis, ce qui le porta à composer et publier cette critique, ce furent des vues particulières de rivalité, d'intérêt et d'ambition. Nous n'avons à opposer à cette assertion que la dénégation de Louis. En fait d'accusation dénuée de preuves, il nous semble que l'accusé qui nie, est plus croyable que l'accuseur qui assure ce qu'il ne sait que par oui-dire. Nous avons eu plusieurs fois occasion de parler à Louis de cette diatribe, et il nous a constamment répondu qu'elle n'étoit pas de lui, mais qu'il en connoissoit l'auteur.

Une autre pièce fugitive qu'on lui attribue avec plus de vraisemblance, parce qu'il ne l'a pas désavouée, ce sont des observations sur une requête de la faculté de médecine,

contre l'établissement formé en 1777 d'une commission pour l'examen des remèdes particuliers , et la distribution des eaux minérales. La faculté pouvoit avoir eu tort de publier sa requête : mais l'auteur des observations avoit-il plus de raison d'accuser la faculté de ne s'occuper que de son intérêt particulier , de la tourner en ridicule , et de vilipender quelques-uns de ses membres ?

La partie de l'art , après les mémoires académiques , où Louis s'est assuré des triomphes qui ne lui ont pas été contestés , c'est la chirurgie légale , sur laquelle il a publié nombre d'écrits et de consultations , qui pour la plupart ne sont pas connues. On s'adressoit à lui dans toutes les affaires qui demandoient le concours des magistrats et des gens de l'art : ses décisions déterminerent presque toujours les jugemens des tribunaux. La place de chirurgien du Fort-l'Évêque , que Morand lui avoit cédée , le mit dans le cas de faire beaucoup de rapports en justice , et d'apprécier les infirmités souvent exagérées des hommes sujets à la milice. Par son intégrité , par sa fermeté , par ses lumières , il a toujours obtenu sur ses rapports la confiance générale.

S'il pouvoit y avoir un sujet plus noble que la conservation de la vie et de la santé des citoyens , je n'hésiterois pas à regarder

l'avantage que nous avons de faire des rapports en justice comme la plus belle prérogative de notre profession. C'en est du moins une partie très-intéressante , qui suppose autant de lumières que de probité et de désintéressement , et qui demande une application souvent difficile des préceptes de l'art. Dans beaucoup de cas les connaissances sans bornes qu'elle exige , dépendent moins de l'étude et de l'expérience , que de la justesse d'esprit et de la sagacité , afin de discerner , à travers une infinité d'incidens qui jettent de l'obscurité sur un fait , les vérités qui en établissent la certitude physique , d'après laquelle les experts doivent principalement prononcer.

Dans l'impossibilité où nous sommes de parler de toutes les affaires , relatives à la médecine légale , sur lesquelles Louis a écrit , il nous suffira d'en rapporter deux plus connues. La première , celle malheureusement trop célèbre des Calas , a été l'occasion d'un mémoire que Louis a lu à la séance publique de l'Académie , du 14 avril 1763 (1). Ce mémoire , livré presque aussitôt à l'im-

---

(1) Mémoire sur une question anatomique relative à la jurisprudence , dans lequel on établit les principes pour distinguer , à l'inspection d'un corps trouvé pendu , les signes du suicide d'avec ceux de l'assassinat.

pression, fut attaqué dans le journal de médecine par un médecin plein d'esprit et de mérite (1), qui sut observer les règles d'une critique sage et raisonnée. Louis répondit et défendit ses principes avec succès. On est seulement étonné qu'il ait avancé une assertion qui paraît contraire aux faits les plus avérés, celle que les vertèbres du cou ne se luxent jamais, quand un homme se pend lui-même, tandis que quelqu'une d'elles est constamment luxée, lorsque la personne est pendue par d'autres.

La seconde affaire importante de médecine légale, que Louis a traitée un des premiers, et qui a donné lieu à une infinité de brochures polémiques, dans lesquelles les auteurs pour la plupart ont montré plus de chaleur qu'on n'en met ordinairement lorsqu'on est conduit par le seul amour de la vérité, cette affaire est celle des naissances tardives. La solution de la question à juger, offre deux écueils également dangereux à éviter, celui de faire entrer un enfant étranger dans la jouissance de biens qui ne lui appartiennent pas.

---

(1) *Observations sur ce Mémoire*, par M. Philip, médecin de la faculté de médecine. Journal de Médecine, tome XIX, pages 223 et 301. — *Réponse de M. Louis à ces observations*, même Journal, page 442.

tenoient pas par la loi, ou celui de priver un enfant légitime du nom et de la fortune de ses ancêtres, en couvrant celle qui lui avoit donné le jour d'un opprobre ineffaçable. Qui osera fixer des limites entre deux points sur lesquelles l'expérience elle-même est environnée d'incertitudes ? Quel naturaliste ou physiologiste sera assez hardi pour décider ce que Buffon, avec tout son génie, n'a pas osé faire, pour juger la nature elle-même et lui fixer des bornes ? Applaudissons aux efforts des savans qui ont approfondi la question sans la résoudre, de manière à ne laisser aucun doute : applaudissons aux recherches et à l'érudition qui distinguent les deux mémoires publiés par Louis (1) contre la légitimité des naissances prévenues tardives : admirons l'art avec lequel il tâche de concilier les lois civiles avec celles de l'économie animale : ne lui faisons pas le reproche d'avoir borné à neuf mois dix jours la latitude de la gestation, puisqu'il a pour lui l'autorité d'Hippocrate : croyons

(1) Mémoire contre la légitimité des naissances prévenues tardives, dans lequel on concilie les lois civiles, avec celles de l'économie animale, par M. Louis, professeur royal de chirurgie, etc. Paris, 1764, in-8°.— Supplément au mémoire contre la légitimité des naissances prévenues tardives, par M. Louis, 1764, in-8°.

même

même que telle est l'opinion du plus grand nombre des physiologistes et peut-être des meilleurs ; mais ne blâmons pas ceux qui sont d'un avis contraire : songeons qu'ils ont aussi pour eux des autorités respectables. Laissons la morale et la jurisprudence se décliner pour l'illégitimité des naissances tardives, par les circonstances accessoires, et à cause des suites fâcheuses de l'opinion contraire (1).

Depuis long-temps Louis promettoit un ouvrage très-étendu sur la chirurgie légale. Cet ouvrage non-seulement n'est pas fait, mais n'est pas même ébauché (2).

(1) Horace a dit qu'un trait d'esprit, une plaianterie fine tranchoit souvent les plus grandes difficultés, beaucoup mieux, et avec plus de succès que les raisons les plus solides. *Ridiculum ac ifortius ac melius magnas plerumque secat res.* Mais des discussions sérieuses, en matière grave mise sous les yeux des magistrats, ne permettent pas d'avoir recours à cette arme que nous fournit, sur la question des naissances tardives, un auteur fameux, doué de connaissances en tout genre, trop décrié aujourd'hui, quoiqu'il fût singulièrement estimé des hommes du plus grand mérite dans le seizième siècle. Cet auteur, c'est Rabelais, admirable sur cette matière, à laquelle il a destiné, dans le premier volume de ses œuvres, le chapitre 3, sous ce titre : *Comment Gargantua fut onze mois au ventre de sa mère.*

(2) Il peut nous être permis de parler avec cette

( 50 )

Il me reste encore plusieurs détails à rapporter sur la vie de Louis : je dois parler de ses éloges académiques : je dois donner au moins quelques notions sur sa vie morale et politique.

« S'il est juste de rendre, après leur mort, aux « membres des compagnies savantes le tribut de « louanges qu'exige la célébrité dont ils ont « joui, il est quelquefois très-embarrassant pour « celui qui par devoir est chargé de payer ce « tribut, de satisfaire également aux regards que « méritent sa compagnie, le public et la vérité. « Ce sont des intérêts différents, assez difficiles « à ménager, lorsque de temps en temps on « les trouve opposés les uns aux autres. On ne « doit pas perdre de vue que les éloges de nos « confrères sont destinés à faire partie de l'his-

---

assurance, lorsque des matériaux que nous avions disposés, et qui nous ont servi, d'après les conseils de Louis, à faire aux écoles deux cours publics de chirurgie légale, devoient être employés avec ceux que Louis vouloit bien nous communiquer, à composer un corps complet de cette science, dont la rédaction étoit prochaine, lorsque la mort de Louis l'a suspendue. Les matériaux sont prêts : il ne leur manque que la main habile qui devoit les mettre en œuvre, d'une manière utile et avantageuse au public,

( 51 )

«toire de l'Académie, laquelle histoire doit «être lue dans des temps éloignés, ou l'amitié «et toutes les considérations, qui préviennent «divertement les contemporains, n'auront «plus la même influence». Tel est le début de l'éloge de le Cat, prononcé par Louis à la séance publique de l'Académie du 6 avril 1769. Ce début annonce un orateur impartial, sans prévention, et incapable de donner des louanges aux dépens de la vérité. On devoit donc s'attendre que Louis la diroit, et il l'a dite : on lui en a fait un crime : on a traité de satyre ce que l'Académie, d'après le rapport de ses commissaires (1), a jugé être *la fidelle pein-*

---

(1) David, gendre de le Cat, et sa veuve adressèrent à l'Académie les plus fortes réclamations sur cet éloge. Elle nomma pour examiner le manuscrit de Louis, et faire leur rapport, quatre de ses membres, MM. *Sabatier, Bordenave, Fabre et Goursaud*. Le rapport fut fait le 8 juin 1769 : il est ainsi conçu.

“L'éloge de M. le Cat, prononcé par M. Louis, offre un tableau exact de la vie de ce célèbre chirurgien, qui y est présenté comme un homme de beaucoup d'esprit, très-versé dans son art, au progrès duquel il a beaucoup contribué par ses ouvrages, et son habileté généralement reconnue, que les sociétés savantes de l'Europe les plus recommandables ont adopté ; en un mot, comme un de ces hommes rares, nés plutôt pour être admirés de leurs contemporains que pour leur servir de mo-

D ii

( 52 )

*ture , le tableau exact de la vie de Le Cat.*

Si les bornes de ce discours nous permettoient d'entrer ici dans des détails, si nous pouvions administrer les preuves que nous avons entre les mains, et qui justifient Louis des reproches outrés qu'on lui a faits sur la plupart de ses éloges académiques, on seroit étonné de la légéreté avec laquelle il a été inculpé à ce sujet ; on verroit que ces reproches étoient presque toujours l'unique effet de la prévention, du défaut de réflexion, et de l'interprétation maligne donnée à des expressions qu'on avoit l'art d'isoler, de séparer de celles qui les précédoient ou les suivioient (1).

« dèle. Les remarques de M. Louis sur son caractère « et ses écrits, qui ne sont pas également à son avan-  
 « tage , sont si judicieuses et si nécessaires , pour  
 « montrer M. le Cat à la postérité tel qu'il étoit, et tel  
 « que nous l'avons connu , que nous n'avons pas cru  
 « devoir prier M. Louis de les supprimer.... Il voul-  
 « loit retrancher des choses qui ne pouvoient être  
 « trouvées offensantes qu'en leur donnant une inter-  
 « prétation maligne, et dont la soustraction auroit dé-  
 « paré cet éloge, un des meilleurs qu'il ait faits, etc. Que  
 « ceux qui accusent encore Louis pèsent les termes de  
 « ce rapport , et qu'ils se jugent eux-mêmes.

(1) L'éloge de M. Bordenave attira également des désagréments à M. Louis. M. de Vallancourt, gendre de Bordenave, écrivit à M. Louis, pour lui faire des reproches : dans sa réponse du 23 avril 1786,

( 53 )

Sans cette prévention, on eût rendu à l'auteur, relativement au fond de ses éloges, la même justice qu'on lui a rendu quant à la forme, puisque ses ennemis eux-mêmes ont écrit *qu'il avoit un talent décidé pour ce genre de littérature.*

Ses premiers essais (1), les éloges de *Petit, Bassuel, Malaval et Verdier* présentent un style clair et précis, simple, mais tou-

Louis, après avoir prié M. de Vallancourt de jeter les yeux sur l'article, *Eloges académiques*, du dictionnaire encyclopédique, rapporte nombre de passages tirés de différens éloges imprimés, pour prouver que leurs auteurs se sont souvent permis de critiquer la vie de ceux qu'ils louoient. Après avoir dit qu'un secrétaire d'Académie est historien et non panégyriste, il ajoute : « encore dans les panégyriques de Ste. Magdeleine et de St. Augustin, est-on forcée de dire, à la face des autels, que l'une a été « pécheresse, et que l'autre a été un libertin. »

Au surplus, les manuscrits des éloges composés par Louis existent, et pour rendre justice à sa mémoire, nous attestons, après les avoir lus et examinés, qu'ils sont tous corrigés de sa main, et qu'il en a retranché tout ce qui, à une lecture rapide, a paru faire, sur le public, ou sur ses confrères, une impression défavorable.

(1) Eloge funèbre de J. L. Petit, maître en chirurgie, lu à la séance publique de l'Académie de chirurgie le 26 mai 1750, in-4°, 40 pages, reproduit

D iii

( 54 )

jours noble et soutenu : ceux qu'il a faits depuis, et qui ont vu le jour, ont plus d'élegance, sont plus fortement pensés et plus philosophiques. Celui de M. Pipelet, son ami intime depuis plus de quarante ans, est le dernier qu'il ait prononcé. Il a semblé que sa vie ne tenoit qu'à ce témoignage de la plus ardente amitié. A peine M. Louis a-t-il survécu un mois. Il est décédé le vingt mai 1792, à cinq heures du matin, des suites d'une hydroptisie de poitrine.

L'imagination trouve un certain plaisir à se retracer l'image d'un homme célèbre, à connoître son extérieur, les traits de son visage, qui souvent portent l'empreinte de ses mœurs. Rappelons donc que Louis étoit d'une taille avantageuse, sans être très-grande, que sa physionomie pleine d'expression varioit selon le degré d'énergie des idées qui occupoient

---

dans les mémoires de l'Académie, tome II, et à la tête de l'édition donnée en 1758, du traité des maladies des os de M. Petit.—Eloges de MM. Bassuel, Malaval et Verdier, prononcés aux écoles de chirurgie, in-8°. 1759, 66 pages.—Eloge historique de M. Ambroise Bertrand, associé étranger de l'Académie de chirurgie, prononcé à la séance publique du 30 avril 1767, imprimé la même année à Turin, et ensuite à Paris, in-8°, 63 pages.

( 55 )

son esprit. Tous les arts semblent s'être disputé l'avantage de transmettre ses traits à la postérité. Pline le jeune, pour prouver que de son temps il restoit encore de l'honneur et de la probité parmi les hommes , parle de l'affection avec laquelle un de ses contemporains conservoit les portraits de ceux qui avoient honoré la patrie par leurs vertus. « L'on n'aime « point tant le mérite d'autrui , dit - il , sans « en avoir beaucoup , et il n'est pas plus glo- « rieux de mériter une statue , que de la faire « dresser à celui qui la mérite » (1).

Louisa vécu célibataire : le soin qu'il prenoit de sa réputation, ses différens genres d'occupations , les places qu'il a remplies ne lui ayant jamais laissé éprouver ni vide dans sa vie , ni le besoin , absolu pour le plus grand nombre , d'une société domestique , peut-être n'a-t-il jamais eu le loisir de songer à se marier. Son célibat est une des causes par lesquelles on peut expliquer comment il a pu suffire aux travaux d'une vie aussi active que la sienne , qui paroît n'avoir été qu'un enchaînement successif de fatigues (1). Deux autres

---

(s) *Neque enim magis decorum et insigne est sta- tuam in foro populi Romani habere quam ponere.* C. Cæciliij Plinii secundi epist. lib. I. ep. XVII.

(1) L'activité de la vie de Louis ne l'empêchoit  
D iv

( 56 )

causes ont pu faciliter les nombreux travaux de Louis : 1<sup>o</sup>. une honnête aisance, dont la Peyronie avoit posé les premiers fondemens. Elle dispensoit Louis de rechercher une pratique qui, lors même qu'elle est le plus lucrative, n'est pas toujours le prix du savoir et de l'habileté; 2<sup>o</sup>. l'habitude constante où il étoit, et qu'il avoit contractée depuis son séjour à l'hôpital de la Salpétrière, de rentrer chez lui le soir de bonne heure et d'en sortir tard le matin. Il n'y a que les gens d'étude qui sachent combien la tranquillité des ma-

pas de former de temps en temps de nouveaux projets pour les progrès de l'art, d'annoncer de nouveaux ouvrages. C'est ainsi qu'on lui a souvent entendu dire qu'il devoit, suivant ses propres expressions, *habiller Paré à la moderne*, composer un nouveau traité des maladies des os, etc.; rien de tout cela n'a été exécuté, pas même commencé. Il a seulement laissé des remarques précieuses sur deux ouvrages achetés à la vente de sa bibliothèque; savoir, les *monita et Præcepta medica de Mead*, et le traité des plaies de tête de *Rouault*; il faisoit en général des notes sur tout ce qu'il lisoit; mais il paroît qu'il les oublioit ensuite: car nous en avons recueillies éparses là et là dans les archives de l'Académie, et dans des endroits où, d'après le sujet qu'elles traitent, elles ne devoient pas se trouver. Le plus considérable de ses manuscrits est son cours de physiologie, avec les corrections et additions qu'il y faisoit chaque année.

( 57 )

tinées est précieuse pour le travail du cabinet; combien elle le rend plus facile, plus prompt, combien enfin elle le perfectionne.

Louis employoit une partie de ses matinées, ou à sa grande correspondance et à celle de l'Académie, ou à des consultations, tant verbales, que par écrit, et même à recevoir des visites, la plupart oiseuses et importunes. Nous remarquerons ici que c'est un foible assez ordinaire à la plupart des hommes célèbres, d'accorder trop légèrement à d'inutiles visites, à d'ennuyeuses invitations des heures qui sont perdues pour leur gloire, ou qui sont au moins prises sur leur repos. Nous ne placerons pas dans ce genre la visite que reçut Louis il y a quelques années du comte de Falckenstein, Joseph II. Les deux heures qu'il passa avec lui furent si bien employées, qu'il en est résulté une correspondance utile aux progrès de l'art, qu'entretint constamment Louis, jusqu'à sa mort, avec M. Brambilla, premier chirurgien du prince.

L'association d'un savant à des corps littéraires, peut, selon les circonstances, être envisagée, ou comme une récompense et un encouragement pour le premier, ou comme un honneur pour les derniers. Ce fut l'un et l'autre à l'égard de Louis, suivant les différentes époques de sa vie. Les titres Acadé-

miques nationaux et étrangers sont venus presque tous se réunir sur sa tête : les diplomes des facultés lui furent prodigués de toutes parts. Ses titres étoient en si grand nombre (1), qu'on se lasse à les compter, et qu'il se lassoit lui-même à les placer à la tête de ses ouvrages : aussi les varioit-il suivant la nature des productions qu'il publioit. On lui a reproché d'avoir pris deux grades qui sembloient étrangers à sa profession : l'envie et la méchanceté ont jeté du ridicule sur les titres d'avocat et de docteur en droit, que crut devoir ajouter Louis à ses autres qualités, sans doute à cause de l'analogie qu'il vit entre ces titres et ses travaux dans la chirurgie légale. Quels qu'aient été au sur-

(1) Voici les principaux que nous avons pu recueillir. Secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, professeur de physiologie, chirurgien substitut de l'hôpital de la Charité, chirurgien consultant des armées, inspecteur des hôpitaux militaires et de l'armée, associé libre de la société des sciences de Montpellier, membre des Académies de Lyon, Rouen et Metz, associé étranger de l'institut de Bologne, de la société royale de Goettingen, et de l'Académie impériale des apathistes de Florence, honoraire de la société britannique de la même ville, docteur en chirurgie dans la faculté de médecine de Hale-de-Magdebourg, docteur en droit de la faculté de Paris, et avocat, etc.

( 59 )

plus ses motifs dans cette détermination, nous devons les respecter, et convenir que si les titres d'avocat et de docteur en droit n'ont rien ajouté à la gloire de Louis, au moins ne lui ont-ils pas nu.

Il possédoit une bibliothèque très-considérable, qui renfermoit un peu de tout, parce que son esprit étoit propre à tout. Certaines classes de livres cependant étoient plus étendues que d'autres, suivant les études de prédilection dont elles offroient le tableau. Ainsi Louis ayoit une collection presque complète des ouvrages qui traitent de la médecine et de la chirurgie légales, et de l'histoire littéraire de notre art (1). Il ayoit rassemblé presque tous les écrits qui traitent de l'histoire de son pays; car il portoit dans le cœur une passion bien naturelle à l'homme qui vit éloigné de son berceau. Plein d'amour pour ses concitoyens de Metz, il étoit sans cesse occupé de leurs intérêts: la qualité de Messin étoit auprès de lui une puissante recommandation, et elle lui suffisoit pour accorder un accueil flatteur et prévenant. Ne pouvant revoir ce pays aussi

(1) Par un premier testament, M. Louis léguoit sa bibliothèque à l'Académie de chirurgie: mais les événemens qui ont suivi la révolution de 1789, l'ont porté à révoquer cette disposition.

( 60 )

souvent qu'il l'auroit désiré, il l'avoit, pour ainsi dire, créé dans l'appartement qu'en qualité de bibliothécaire il occupoit aux écoles. Il avoit fait peindre sur une toile, dont il couvrit les murs de son salon, les portraits des plus grands hommes nés à Metz, et avoit mis au bas de chaque portrait des inscriptions latines, composées avec autant de goût que d'élegance. Il fit exécuter en marbre les bustes de ces grands hommes, et en gratifia la municipalité de Metz (1).

---

(1) Son amour pour la gloire de l'art, et sa reconnaissance pour les services que lui ont rendu les quatre restaurateurs de la chirurgie en Europe, *Paré*, *Fabrice de Hilden*, *Fabrice d'Aquapendente*, et *Marc-Aurèle Séverin*, le portèrent à faire graver sur une même planche et exécuter en marbre les portraits de ces grands génies. On lui a fait un crime du cinquième portrait placé sur cette même planche au-dessous des autres. Mais on n'a pas fait attention aux expressions de la dédicace et de l'inscription de ce tableau votif : on y auroit vu que ce n'étoit de la part de Louis que la suite d'un hommage rendu aux talents, par celui qui plus que personne étoit en état de les apprécier. Sa réputation d'ailleurs, lorsqu'il fit exécuter ce tableau, étoit trop bien établie partout, pour que l'envie ou la jalousie pussent critiquer légitimement une association qui tournoit toute entière à l'honneur de la chirurgie française. Je me hasardai un jour à lui faire part des cri-

( 61 )

Les détails de la vie de Louis ont prouvé qu'il avoit eu des ennemis en tout temps : n'en a-t-il pas encore aujourd'hui que le tombeau, qui devroit éteindre toutes les rivalités, toutes les haines, met un intervalle immense entre l'homme qui juge et celui qui est jugé ? Plein de mépris pour ces ennemis cachés qui, sous le voile de l'anonyme, se font un plaisir méchant de censurer la vertu qu'ils n'ont pas, de tourmenter le mérite qu'ils voudroient avoir, Louis n'étoit sensible qu'aux insultes qu'il recevoit de gens qui, pour bien des raisons, et principalement à titre de reconnaissance, auroient dû respecter jusqu'à ses défauts. Cependant loin de chercher à leur nuire, à tirer vengeance de leurs outrages, il s'intéressoit encore à eux, et nous en connaissons à qui il a rendu des services essentiels, quoi qu'il eût les plus grands sujets de plainte à former contre eux.

La liste des amis des hommes célèbres a prouvé quelquefois qu'ils aimoient mieux des flatteurs que des amis véritables, comme si l'idée de l'égalité les eût fatigués. Si l'on y

---

tiques que faisoient ses ennemis sur cette association. Voici en propres termes sa réponse : *peu m'importe : ma tête et mon cœur m'ont placé là : j'y resterai en dépit des envieux et des méchans.*

fait bien attention, on remarquera que la plupart de ceux qui ont mérité ce reproche avoient usurpé une partie de leur célébrité, et on en conclura aisément qu'ils craignoient plus les lumières de leurs égaux que leur société, qu'ils craignoient plus d'être jugés que d'être surpassés. Comment auroit-on pu soupçonner Louis de s'être laissé dominer par cette espèce d'orgueil ? n'avoit-il pas des amis dans toutes les classes, parmi les riches comme parmi les pauvres, parmi les ignorans comme parmi les savans ? ne lui en a-t-on pas connu parmi les hommes qui pouvoient marcher sur la même ligne que lui, dans quelque genre que ce fût, et parmi ceux qui n'avoient auprès de lui pour recommandation, que leur honnêteté et leur probité ?

Mais il ne savoit pas, a-t-on dit, conserver ses amis ? On ignore donc qu'il fut pendant long-temps et jusqu'à leur mort l'ami constant des Lapeyrone, Lamartinière, Houstet, Pibrac, Faguer, Pipelet, Bertrandi, Tronchin, Camper, Brambilla et autres. C'est sur-tout le témoignage de plusieurs de nos confrères, c'est celui de ses anciens disciples, c'est le vôtre, Chaussier, Saucerote, Percy que j'invoque ici : c'est sur la tombe de votre ami fidèle que vous devez le venger du reproche injuste, de n'avoir pas su conserver ses amis.

La compassion est un sentiment gravé par la nature dans le cœur de tous les hommes : elle devient nécessairement une habitude pour le chirurgien qui, honoré de la confiance du peuple, goûte chaque jour le plaisir inexplicable d'essuyer des larmes et de soulager des malheureux, dont les maux physiques ne sont pas toujours la plus grande infortune. Cette espèce de bienfaisance, Louis la possédoit au plus haut degré. Sa complaisance sans bornes, ses paroles douces et affectueuses, dans ces momens sur-tout où la douleur arrache des cris au stoïcisme le plus courageux, inspiroient à ses malades une telle confiance, que la plupart après leur guérison devenoient ses amis.

La vie de Louis offre plusieurs traits de cette bienfaisance, qui consiste à se dépouiller pour soulager ses semblables, qui ne permet pas de voir avec indifférence et sans la secourir le tableau déchirant de l'indigence. On nous a donné nombre de preuves de sa charité pour les pauvres et de sa générosité envers des familles qui avoient recours à ses biens-faits. Peu de temps après sa mort, deux filles infortunées, qui touchent de près à l'Académie, nous disoient avoir perdu avec Louis leur plus grand bienfaiteur, dont elles

n'ont connu la générosité, qu'après en avoir long-temps profité.

Si Louis étoit libéral et bienfaisant envers des étrangers, on doit juger que sa famille devoit être à cet égard l'objet de ses plus tendres sollicitudes. Il suffit d'ouvrir son testament (1) pour s'en convaincre. La dernière clause porte : *qu'il compte sur la religion et le bon cœur de ses légataires pour doubler les bienfaisances qu'elles étoient annuellement chargées d'acquitter pour lui envers plusieurs membres de sa famille, et qu'il espère sur-tout qu'elles pourvoieront au bien être de trois petits malheureux orphelins,*

(1) Dans son testament il ordonne que ses cendres reposent à côté de celles des pauvres qu'il a servis pendant son séjour à l'hôpital de la Salpêtrière. Jamais il n'a abandonné cette maison : il la fréquentoit souvent, et chaque fois qu'il y alloit, il visitoit les infirmes, les consoloit dans leurs peines, leur donnoit tous les secours qui dépendoient de lui : aussi la bénédiction des pauvres, cette seule récompense digne de l'homme charitable et sensible, l'a-t-elle suivi jusques après sa mort, et les larmes qu'ont versées les pauvres de la Salpêtrière, en recevant les restes inanimés de leur ami, honorent mieux sa mémoire, que ne le feroit l'éloge académique le plus brillant.

parens

( 65 )

*parens très-éloignés, mais dont l'infortune suffit pour qu'il s'intéresse à leur sort.* Ajoutons que la citoyenne Potier sa nièce, une de ses légataires, digne de toute la confiance que Louis lui accordoit, nous autorise à déclarer ici, qu'elle a presque toujours vécu des bienfaits et des libéralités de son oncle (1).

Eh ! comment Louis n'auroit-il pas été libéral et bienfaisant ? L'intérêt ne le domina jamais. Toutes les actions de sa vie ont prouvé que son désintéressement étoit excessif et alloit jusqu'à négliger le recouvrement des honoraires qui lui étoient légitimement dûs, jusqu'à abandonner aux libraires le produit, qu'il auroit également pu retirer de ses travaux du cabinet (2).

Tel est cependant l'homme qu'on a accusé

(1) Louis fut bon et excellent maître. Deux domestiques, une fille et un garçon, qui le servoient avec affection depuis plus de quarante ans, ne peuvent se consoler de sa mort. J'ai vu couler les larmes de son fidèle Hantz (c'est le nom du garçon), le jour que j'ai prononcé cet éloge. Il a toujours suivi son maître dans ses campagnes, dans ses voyages, et Louis m'a dit nombre de fois : *avec mon ami Hantz je ne manque de rien : il pourvoit à tous mes besoins et ne me laisse pas même le temps de désirer.*

(2) Cavelier, Lambert libraires, avec lesquels Louis avoit les plus grands liaisons d'amitié, ont

E

d'aimer l'argent et de thésauriser. S'il eût dépensé follement à la table, au jeu ou à satisfaire ces viles passions qui dégradent l'humanité, le produit honnête de la confiance publique, on l'eût accusé de prodigalité; et parce qu'il a été économe, parce qu'il s'est toujours fait une règle d'avoir en réserve une ou deux années de ses revenus, on veut qu'il ait été avare, comme si on pouvoit appeler avarice la prudence qui consiste à prévoir et à se précautionner contre les événemens du hazard.

L'envie, qui cherche toujours à se dédommager des éloges que lui accorde le mérite, a prétendu que Louis étoit moins praticien que savant, qu'il avoit horreur du sang, et qu'il craignoit d'opérer, même dans les cas de nécessité absolue. A qui pourra-t-on persuader qu'un chirurgien, qui a passé presque toute sa vie dans les hôpitaux, à l'armée, ou dans la pratique journalière d'une grande ville, et qui en conséquence a eu les occasions les plus fréquentes

---

attesté, à tous ceux qui ont voulu l'entendre, qu'il n'avoit jamais voulu accepter d'honoraires pour ses ouvrages; que quelquefois seulement, et presque malgré lui, il avoit reçu en présent quelques livres, dont la valeur n'équivaloit pas à beaucoup près aux peines et aux soins qu'il s'étoit donnés.



( 67 )

de pratiquer les plus grandes opérations, en a négligé quelques-unes par la seule horreur du sang ? Il n'y a que la méchanceté qui puisse attribuer à une crainte pusillanime, dont pour l'ordinaire on ne se défait que trop aisément, et souvent trop promptement, ce qui chez Louis n'étoit que l'effet raisonné d'une grande prudence et d'une expérience consommée (1). Combien de fois à cet égard le chirurgien n'a-t-il pas eu à se louer d'avoir usé de ménagemens et d'avoir temporisé ? Combien de membres ont été conservés, même après que leur amputation avoit été décidée par les plus habiles maîtres (2) ?

(1) En voici la preuve. Lorsqu'il étoit chirurgien en chef de l'hospice, on décide à la pluralité des voix une amputation de la cuisse : Louis refuse de la faire et allègue ses raisons. Un autre la fait, et le malade meurt deux heures après. Sans doute il n'y avoit que l'amputation qui pût sauver la malade ; mais si pour Louis il étoit physiquement démontré qu'elle ne pouvoit au contraire que le faire périr plus tôt, comme l'expérience l'a prouvé, pourquoi lui faire un crime de n'avoir pas voulu opérer dans ce cas ? Pourquoi citer ce fait comme une preuve qu'il craignoit d'opérer ?

(2) Entre mille exemples que nous pourrions citer, nous choisirons le suivant, parce qu'il est moins connu, parce qu'il intéresse la chirurgie française,

E ij

( 68 )

Voudroit-on donc ne faire consister notre capacité et notre mérite qu'à sayoir mutiler avec hardiesse ? Le succès des grandes opérations est sans doute le triomphe des

et sur-tout l'Académie. En 1719 Lapeyronie eut un érésypèle au pied, qui fut suivi des plus grands accidens ; ils furent tels qu'une dernière consultation des maîtres de l'art les plus célébres avoit décidé l'amputation de la jambe. Le malade seul n'aprouvoit pas cette décision, non par la crainte de l'opération, mais parce qu'il étoit persuadé qu'il y avoit d'autres moyens de le guérir. Cependant il s'étoit soumis à l'avis de ses confrères avec une telle résignation que, la nuit qui précédâ le jour fixé pour faire l'opération, il disposa sur son lit les instrumens et tout l'appareil nécessaire, tristes et terribles préparatifs, dont on épargne ordinairement la vue aux malades, et que le philosophe même est louable de ne pouvoir envisager sans frémir. L'intrépidité de Lapeyronie ne se démentit pas un seul instant. Il attendit le moment de l'opération, sans en paroître seulement ému. Les consultans arrivés examinent de nouveau la jambe, concluent qu'il n'y a pas de temps à perdre, qu'il faut opérer sur le champ. Lapeyronie examine à son tour : il voit que le mal n'a pas fait de progrès il propose de nouvelles incisions, prend un bistouri, et fait lui-même la première. Dès ce moment, tous les accidens diminuèrent sensiblement, la guérison devint complète avec le temps, et le malade dut à son habileté et à son expérience, la conservation de sa jambe.

( 69 )

chirurgiens ; mais ce triomphe même peut souvent être la honte de la chirurgie. Qu'il seroit à désirer qu'il nous fût possible de compter nos succès , plutôt par les opérations que nous aurions su prévenir , que par celles que nous aurions pratiquées, plutôt par les membres que nous aurions conservés , que par ceux que nous aurions amputés !

Si l'histoire biographique des membres d'une Académie ne présentoit que leurs bonnes qualités , que leurs vertus , elle ne seroit pas crue ; et qu'est-ce qu'une histoire , qu'est-ce qu'un éloge qu'on ne croit pas ? Tâchons d'imiter aujourd'hui l'indulgence philosophique du sage Fontenelle , indulgence seule propre à pallier les imperfections de la fragilité humaine. Apprenons de ce grand homme qu'un défaut est souvent voisin d'une bonne qualité , dont il ne s'éloigne que par abus ou par excès , et si en avouant ceux de Louis nous ne sommes pas aussi habiles que l'éloquent secrétaire de l'Académie des sciences , à tirer parti de ce voisinage , faisons au moins ensorte qu'on nous sache gré de notre impartialité , qui ne nous permettra jamais d'oublier que c'est un confrère que nous louons , ou que nous blâmons .

Un peu gâté par l'adulation qu'il aimoit , Louis

E iij

( 70 )

étoit très-sensible aux témoignages ostensibles de sa capacité , espèce d'orgueil , dont peu de sayans ont été exempts , et que l'é-rudit Meckren a si ingénieusement censurée. Dans la dispute , Louis se répandoit souvent en sarcasmes, quelquefois même en invectives, trop exagérées pour être véritablement injurieuses. Cette vivacité portée beaucoup au-delà des bornes qu'imposent les devoirs de la société , étoit l'effet du premier mouvement : il ne falloit qu'attendre le second , et alors on trouvoit un homme patient qui raisonnait de sang-froid , prêt à avouer ses torts. Les meilleurs amis de Louis sont convenus qu'ai-gri , irrité par les obstacles , son caractère n'étoit plus le même , qu'alors il n'étoit pas maître de ses discours. Sans ménagement pour l'expression , il ne donnoit pas à entendre qu'un fait rapporté étoit faux , qu'une opinion trop légèrement avancée étoit absurde : il le disoit en propres termes : on étoit si accoutumé à cette franchise Républicaine , à cet excès de sincérité , qu'à peine y faisoit-on attention ; et ceux que la veille il avoit offensés , sans en avoir eu la coupable intention , alloient le voir le lendemain , et en recevoient les témoignages du plus sincère et du plus parfait dévouement.

Louis étoit regardé en général par les chi-

( 71 )

rugiens et par le plus grand nombre de ses confrères, comme un censeur rigide, pour lequel on avoit plus d'estime que d'amitié. On lui reprochoit avec assez de fondement de n'avoir pas cette charité, cette indulgence, qui répand sur les imperfections des hommes un voile qu'on ne gagne jamais à soulever. Sans doute il auroit mieux valu qu'il eût réuni la douceur et la tranquillité d'ame à la vivacité de la pensée, la modération dans l'expression à l'amertume de l'apostrophe. Mais si l'on veut se donner la peine de remonter à la source de ces défauts de Louis, on sera bientôt convaincu qu'ils partoient plutôt de son esprit que de son cœur : on verra que le principe en étoit excusable : il s'indignoit avec raison de l'injustice des hommes, jusque dans la distribution de la renommée et des récompenses qu'elle attire. Il n'étoit plus maître de lui-même, quand il apprenoit que le nouvel initié avoit usurpé la place du savant laborieux, quand il voyoit les cabales et les intrigues étouffer le mérite modeste, quand enfin, malgré ses avis, ses remontrances, le public dupe de sa bonne foi plaçoit sa confiance dans des charlatans adroits et rusés qui n'avoient rien à perdre, pas même leur réputation. Etoit-ce alors pour ses intérêts qu'il s'échauffoit ? n'étoit-ce pas pour

E iv

( 72 )

ceux de la raison , pour l'accroissement et l'honneur de l'art qu'il professoit?

Louis , dit-on , maltraitoit de paroles ses jeunes confrères qui , respectant en lui leur maître , ayoient recours à ses lumières; mais il maltraitoit de même ses amis les plus chers; mais sa plus douce satisfaction étoit d'obliger ses confrères , de leur être utile , de leur faciliter les premiers pas dans la carrière , preuve certaine de son véritable amour pour eux. Je ne crains pas de trop hasarder en disant , que plusieurs de ceux qui ont bien voulu me prêter une attention favorable , sont prêts d'attester qu'ils ont éprouvé les heureux effets du zèle de Louis pour les progrès de l'art , et pour l'avancement de ceux qui le cultivent. Si mon témoignage pouvoit être ici de quelque poids , après celui que j'invoque , si le public vouloit me faire la grace de juger de mes sentimens pour M. Louis , non d'après des querelles particulières que lui et moi avions ensevelies dans le plus profond oubli , mais d'après le tableau simple et vrai que je viens de tracer de sa vie , je dirois que je m'estimerai toujours très-heureux d'avoir trouvé nombre de fois dans ses conseils des leçons de tout genre , qui m'ont été très-utiles. Ce n'est point ici un aveu préparé pour la circonstance: c'est le soulagement,

( 73 )

c'est l'épanchement d'une ame sensible et reconnoissante : c'est l'expression de la douleur sur une perte qui prive l'Académie de chirurgie d'une de ses plus grandes lumières , qui enlève à la France un bon citoyen , et particulièrement au département de la Mozelle , un des plus grands hommes qui soient nés dans son sein.

## III.

## PRÉCIS HISTORIQUE

*Sur la Vie et les Ouvrages des citoyens  
SUE , frères.*

LORSQU'UNE société savante charge un de ses membres de payer à la mémoire de celui que la mort lui a enlevé, le tribut d'éloges qu'il mérite , elle a jugé que ce citoyen a été utile à sa patrie , autant par ses vertus que par ses travaux. Elle n'exige de l'interprète de ses sentimens , que de tracer avec vérité et simplicité le tableau d'une vie , qui peut servir de modèle aux contemporains et à la postérité.

Telle est dans ce moment la tâche qui m'est imposée , tâche d'autant plus difficile , d'autant plus délicate à remplir , que les liaisons les plus intimes m'attachoient aux Académiciens que nous regrettons. Ne dois-je pas craindre qué ces liaisons ne me fassent illusion sur les droits qu'un père et un oncle ont acquis à l'estime et à la reconnaissance de leurs confrères ? N'ai-je pas à redouter les dangereux effets d'une prévention , dont le principe peut être excusable , mais qui doit céder

( 75 )

aux intérêts sacrés de la vérité ? En la prenant pour seul guide, je suis sûr de ne pas m'égarer : heureusement je n'ai pas besoin, pour répondre aux vues de l'Académie, de recourir à l'art : là où la nature parle, il est inutile. La piété filiale échauffera mon zèle, animera mes discours ; et le sentiment, en leur donnant de la force, me tiendra lieu d'éloquence.

I. Jean SUE, l'ainé de trois frères, naquit le 10 décembre 1699 à la Colle-Saint-Pol, ancien diocèse de Vence, département du Var. Ses parens qui exerçoient un état honnête, mais peu lucratif, ne purent lui donner que ce qu'on appelle la première éducation ; ils eurent au moins grand soin de lui inspirer, ainsi qu'à leurs autres enfans, les principes de la vertu la plus pure et de la plus exacte probité. Jean Sue arriva à Paris à l'âge de seize ans : il fut adressé par son père à un ancien compatriote, chirurgien privilégié dans un faubourg. Le jeune homme, qu'un goût décidé portoit à apprendre la chirurgie, vit bientôt qu'il ne deviendroit jamais chirurgien dans un endroit éloigné de tous les hôpitaux et des lieux destinés à l'instruction publique. Quoiqu'il lui répugnât de quitter un ami, qui l'avoit reçu et traité comme son propre enfant,

( 76 )

quoiqu'il lui fût pénible de sortir d'une maison où rien ne lui manquoit , excepté les moyens de s'instruire , il prit cependant son parti. Il apprend que *Devaux*, chirurgien distingué qui , dans un temps où l'étude des lettres ne faisoit presque plus partie de l'éducation chirurgicale , s'est fait un nom par la publication de plusieurs ouvrages utiles sur l'art (1) , a besoin d'un élève : le jeune Sue se présente et est admis.

Pour parvenir alors à se faire un état dans la chirurgie , il falloit contracter un engagement légal chez un maître , et y rester sans interruption pendant trois années. Cet engagement , appuyé sur de sages règlements , avoit pour but d'attacher indissolublement l'élève au maître pendant le temps convenu , de prévenir l'inconstance du premier et la légèreté du second , et en outre de donner à celui-ci le temps nécessaire et suffisant pour que les leçons qu'il recevoit ne fussent pas infructueuses. Cette espèce de noviciat nous rappelle la naissance de l'art et le temps où Hippocrate , dans ce fameux serment qui a bravé l'outrage des ans , promet d'instruire par des préceptes abrégés et des explica-

---

(1) En 1772 , j'ai publié un *Précis historique sur la vie et les ouvrages de Jean Devaux* , in-8°. 115 pages.

tions étendues ses enfans et les disciples qui , après avoir été immatriculés , seront mis sous sa conduite.

Mon père, avidé d'instructions et de connoissances , qu'il puisoit à leur véritable source chez Devaux , vit expirer , presque sans s'en apercevoir , et avec chagrin , les trois années de l'engagement qu'il avoit contracté : il craignoit qu'un autre ne vint remplir une place , dont il connoissoit tout le prix . Mais Devaux étoit un homme honnête , que l'intérêt ne domina jamais . Il offrit à mon père de rester chez lui . Le maître et l'élève contenus l'un de l'autre ne purent plus se quitter jusqu'au moment où celui-ci se présenta en 1727 au collège de chirurgie pour y être immatriculé . Devaux se fit un plaisir de le présenter lui-même et de lui servir , comme on disoit dans l'ancienne chevalerie , de parrain . Après avoir subi avec distinction les épreuves ordinaires de la licence , mon père reçut la qualité de maître et prêta le serment d'usage , de fidélité et d'attachement à la compagnie dont il devenoit membre . Ce ne fut point sa bouche , ce fut son cœur qui prononça ce serment , que trop souvent on ne regarde que comme une pure formalité .

Devaux ne perdit jamais de vue son pupille devenu son confière : il l'initia dans la pratique

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

que de la chirurgie, et lui procura des connaissances, qui lui furent par la suite très-utiles.

On pourroit distinguer, à Paris sur-tout, deux sortes d'exercices pour les chirurgiens: le premier consiste dans la pratique de ce qu'on appelle les grandes opérations, dont la rareté ne fournit de l'occupation qu'à très-peu de chirurgiens: le second a pour objet les saignées, les vésicatoires, les cauferes, l'ouverture des abcès etc., et le traitement des maladies communément appelées internes. Ce dernier exercice, moins brillant que le premier, mais plus pénible, plus assujettissant, a aussi l'avantage d'être plus souvent utile, et d'occuper un plus grand nombre de gens de l'art. Les personnes qui ne connaissent pas les détails que comporte la pratique de la médecine et de la chirurgie dans le public, n'ont aucune idée de l'assiduité des fonctions qu'elles exigent. Dans presque toutes les autres professions, il y a des intervalles où les occupations cessent; elles ont des repos marqués sur lesquels on peut compter: le médecin et le chirurgien n'en ont point: le soulagement des malades commande impérieusement le jour, la nuit, à toute heure, en tout temps. Aussi l'honorable et triste emploi d'être secourable à l'humanité souffrante, forme-t-il de notre état la condition la plus laborieuse de la société.

La plus grande partie de la vie de mon père a été remplie par le second des exercices dont nous avons parlé; occupé principalement du traitement des maladies internes, il ne négligea aucun des moyens qu'il crut propre à le mettre en état d'être médecin de fait, sans l'être de nom.

En 1744, sa compagnie l'eleva à la dignité de prévôt. Il sentit tout le poids du fardeau dont il allait être chargé, sur-tout dans les circonstance où se trouvoit la compagnie. Un procès commencé avec une égale chaleur par les deux partis, et dont on ne pouvoit prévoir la fin, des visites fréquentes chez les magistrats et les gens de loi, des sollicitations répétées à la cour et à la ville, rendoient alors la place de prévôt très-labourieuse. Mon père se donna tout entier aux fonctions qu'elle exigea de lui, et nous attestons que pendant les six années de suite qu'il remplit cette place, il abandonna souvent ses propres affaires pour celles du collège. On n'en doutera nullement, d'après le tableau qu'il a tracé lui-même de sa préposition, dans un discours, dont nous aurons occasion de parler. « Nos affaires, dit-il, se sont multipliées sous nos yeux: nous avons été dans la nécessité d'opposer à de redoutables antagonistes des écrits solides et capables de dissiper

« les nuages qu'ils vouloient répandre sur la bonté de notre cause: il nous a fallu prévenir en notre faveur des magistrats, les instruire à fond, et les disposer à nous protéger dans notre défense. Uniquement occupés des affaires du collège, nous nous sommes trouvés souvent dans l'obligation indispensable de refuser avec un sensible chagrin des secours à nos malades, pour veiller à la conservation de nos droits, et pour défendre l'honneur et la dignité de notre corps, etc. »

L'arrêt du conseil qui en 1749 termina notre procès avec les médecins sembloit devoir aussi terminer les travaux de mon père : ils furent au contraire sous une autre forme plus multipliés. Les candidats, dont les examens probataires étoient suspendus depuis 1743, aspiroient au moment de les subir pour devenir membres du collège. Il fallut donc vaquer soir et matin à des examens. C'est ainsi que se passèrent les deux derniers années de la prépositure de mon père, qu'il quitta en 1750, après avoir prononcé un discours de remerciement qui a été imprimé, et dont toutes les expressions peignent l'âme sensible et reconnaissante de l'auteur.

La déclaration de 1743, qu'il faudra presque toujours rappeler toutes les fois qu'on aura

aura à parler de l'état de la chirurgie et des chirurgiens, fut comme une étincelle électrique, qui inspira aux jeunes chirurgiens une vive ardeur pour l'étude de la langue latine, et qui fit regretter aux anciens de ne l'avoir pas apprise. On sait que le célèbre Jean-Louis Petit se détermina, à l'âge de quarante ans, à apprendre le latin, et qu'il réussit assez pour entendre les livres d'anatomie et de chirurgie, écrits dans cette langue. Mon père qui, pendant son séjour chez Devaux, fut à portée de juger combien la connaissance de la langue latine facilite l'étude de la chirurgie, forma, comme Petit, le projet d'apprendre cette langue. Il devint écolier vers l'âge de quarante-cinq ans, et se mit bientôt en état d'interroger en latin les candidats du collège.

Une pareille anecdote, assez indifférente à la gloire de ceux qu'elle concerne, ne l'est pas également pour l'instruction de nos élèves: elle démontre que l'étude des belles lettres a plusieurs avantages, et celui sur-tout de former le chirurgien au talent d'écrire; il en éprouve journalement le besoin dans les consultations, dans le narré et l'exposition des faits de pratique, et particulièrement dans la rédaction des rapports en justice, dont la moindre équivoque peut entraîner les sui-

F

tes les plus fâcheuses. Dut-on m'accuser de proférer un blasphème en médecine et en chirurgie , j'oseraï dire que l'élégante précision du style a peut-être autant contribué que la solidité de la doctrine , à la conservation des ouvrages d'Hippocrate. Ils ont résisté à l'injure du temps , tandis que les fameux livres de physique de Démocrite son contemporain se sont perdus. J'ajouteraï encore que si les écrits de Celse sont parvenus jusqu'à nous , s'ils sont lus avec admiration , c'est moins par le besoin qu'on en a , par l'utilité des préceptes médicinaux et chirurgicaux qu'ils renferment , que par la beauté du style et par le choix des expressions.

En 1726 mon père épousa *Marie-Louise le Comte* , qui lui a survécu quelques années , et dont il eut plusieurs enfans. Deux sont restés , une fille mariée à un commerçant , et l'auteur de ce discours. Je m'efforçois de remplir avec zèle et assiduité les vues d'un père qui n'avoit rien négligé pour mon éducation , j'allois peut-être recueillir les fruits de ses leçons , lorsque j'ai eu le malheur de le perdre. Les langueurs d'une maladie de vessie , dont les ravages avoient porté le désordre dans toute la machine , finirent les douleurs avec la vie du meilleur des pères , le 30 novem-

bre 1762, à l'âge de soixante-trois ans : sa fin fut aussi douce, aussi tranquille, que l'avoit été le cours de sa vie. Nous eûmes à sa mort une preuve touchante de la considération dont il jouissoit. Beaucoup de citoyens de toutes les classes, et sur-tout des pauvres, suivoient son modeste convoi, et exprimoient avec sensibilité leurs regrets sur la perte de l'homme charitable et bienfaisant, qui avec le plus grand désintéressement les avoit toujours soulagés dans leurs maux.

Il pourroit être permis à la piété filiale de célébrer les qualités morales d'un père, qui possédoit toutes celles qui peuvent mériter l'estime et l'amitié des honnêtes gens : mais je ne dois pas abuser des bontés du public. Je ferai seulement la remarque que Jean Sue, avec un esprit toujours pacifique, qui lui faisoit redouter jusqu'à l'ombre de la dispute, s'étoit fait une loi de ne prendre parti dans aucune querelle ; et en effet il ne voulut pas entrer dans celles qui en 1731 et 1751 divisèrent pendant quelque temps le collège et l'Académie. Quoiqu'il n'eût pas été compris dans la liste des membres du comité nommé par le ministre, quoiqu'il eût aussi des sujets légitimes de se plaindre, il refusa de joindre sa signature à celle de plusieurs de ses frères, au bas d'un mémoire qu'ils crurent

F ij

devoir adresser au ministre contre cette nomination arbitraire.

Mon père a toujours rempli les devoirs d'un Académicien assidu et laborieux : il a donné un mémoire qui renferme des corrections utiles sur le forceps : il a lu en différens temps, dans les séances académiques, des observations intéressantes : il en a donné une assez rare, sur un renversement des deux tiers de la rotule, sans rupture de ses ligamens.

Si la douleur que j'éprouvai par la perte de mon père avoit pu recevoir quelqu'adoucissement, je l'aurois trouvé dans les soins assidus que prit de ma jeunesse Jean-Joseph Sue mon oncle, dont je suis également chargé de tracer la vie et les travaux.

II. Jean-Joseph SUE, né en 1710, fut appelé à Paris par son frère, à l'âge de dix-neuf ans : il avoit déjà quelques connaissances élémentaires sur la chirurgie, et d'heureuses dispositions pour apprendre. Dès le lendemain de son arrivée, il se rendit aux hôpitaux et aux lecons publiques : il se fit aussi inscrire à l'Hôtel-Dieu, où il entra en 1731 en qualité d'élève. Il eut pour maître et pour guide Bou-dou, chirurgien en chef. Ce fut vers ce temps que le célèbre Verdier, dont le jeune Sue suivait avec assiduité les leçons, consentit

à le recevoir chez lui. Un jeune homme vivant avec un des premiers anatomistes de la France, à portée d'en recevoir les instructions les plus familières, devoit naturellement voir en perspective au bout de ses travaux une fortune décidée, s'il avoit le bon esprit de connoître ses avantages et d'en profiter. Sue les connut et en profita. Disciple soumis et appliqué, laborieux et actif, il sut plaire à Verdier et gagna sa confiance : bientôt le titre de maître fut place à celui d'ami.

L'étude de l'anatomie devint la passion favorite du jeune Sue : il s'y livra même avec tant d'ardeur, que plus d'une fois sa vie fut en danger ; ce qui donnoit occasion à Verdier de lui faire souvent des reproches, dictés par l'amitié et par la crainte de perdre un sujet, sur lequel il avoit fondé les plus grandes espérances. Sue répondroit à ces reproches obligéans par un redoublement d'ardeur pour le travail, en promettant à son maître de cesser une partie de ses travaux, lorsqu'il se croiroit en état de le suppléer. Bientôt il conduisit seul l'amphitéâtre de Verdier, et faisoit pour lui des leçons, dans les cas d'absence ou de maladie.

Les fréquentes difficultés qu'éprouve celui qui enseigne l'anatomie, pour donner des connaissances positives sur certaines parties, frap-

F iiij

pèrent de bonne heure l'imagination de M. Sue. La remarque qu'il fit, que ces difficultés avoient souvent pour cause la rigueur du temps et l'accélération de la putréfaction des parties, lui suggéra l'idée de représenter dans leur couleur naturelle, avec le plus d'exactitude possible, sur des cartons d'une grandeur déterminée, toutes les parties du corps humain séparément; afin d'être plus sûr de l'exécution, il apprit à dessiner. Il a suivi pendant quatorze ans cet important travail (1), qui lui a fourni une suite aussi nombreuse que précieuse de dessins coloriés, sur toutes les parties de l'anatomie. On ne peut disconvenir que de pareilles planches ont une utilité réelle dans les démonstrations anatomiques, devant un auditoire nombreux : elles ont l'avantage de rendre sensibles, aux yeux des auditeurs éloignés, les parties qu'ils ne peuvent

---

(1) M. Sue a fait dans cet intervalle onze planches d'ostéologie, quarante-neuf de myologie, cent de splanchnologie, vingt sur les monstruosités humaines, et quinze sur l'optique. Son fils a porté jusqu'à 364 le nombre de ces planches, en complétant celles sur les viscères, et celles sur les écarts de la nature dans l'organisation de l'homme, des animaux et des végétaux.

( 87 )

voir en nature : elles font aussi connoître à tous celles qui sont trop fines, ou trop délicates pour être démontrées.

M. Sue avoit formé chez lui, sous l'autorité de Verdier, une école d'anatomie, une espèce de lycée, où les élèves se rendoient en grand nombre, attirés par les plus grandes facilités en tout genre : modicité d'honoraires, fréquentation libre de l'amphithéâtre à toute heure, zèle et assiduité de la part du professeur. L'ostéologie et les bandages étoient pendant toute l'année le sujet des exercices ordinaires : les écoliers les plus instruits se formoient en enseignant ceux qui l'étoient moins. Par des leçons courtes, claires et précises, qui présentoient l'exposition simple des parties, sans surcharge de savoir ni d'érudition, M. Sue étoit sûr d'instruire utilement les élèves : aussi Verdier lui avoit-il donné le nom de *maître des commençans*, titre modeste que M. Sue se fit un devoir de mériter et de porter toute sa vie. Satisfait du plaisir d'être utile, il étoit plus soigneux de gagner la confiance des élèves, que d'exciter leur admiration.

Il est aisé dans une école publique de séduire par un appareil scientifique l'imagination des auditeurs ; il y a tant de gens qui n'ont des

F iv

oreilles que pour les mots. Mais ce n'est pas dans une école particulière, où chacun se rend pour acquérir des connaissances qu'il croit lui manquer, et se fait un devoir de répéter chaque jour ce qu'on lui a appris la veille, qu'un pareil moyen peut réussir. Si l'on jugeoit du célèbre anatomiste *Duverney* par ce que dit de lui *Fontenelle* dans son éloge, il n'auroit dû sa première réputation, dans l'enseignement de l'anatomie, qu'à sa voix, qu'à son geste, qu'au feu de ses expressions pittoresques, à l'élegance de ses tours oratoires, à l'énergie enfin de sa prononciation pleine et sonore. *Il se passionnoit*, dit l'historien de l'Académie, à la description d'une partie. Ses yeux brillaient de joie, et toute sa personne s'animoit. *Fontenelle* fait la remarque qu'alors *Duverney* étoit jeune, d'une figure assez agréable. M. Sue, avec l'extérieur propre à jouer un pareil rôle, n'en avoit ni le goût ni les dispositions intérieures.

Il se présenta en 1743 au collège de chirurgie : il fut immatriculé, et obligé comme les autres candidats d'attendre, avant d'être reçu maître, la fin du procès, entre les médecins et les chirurgiens. Sa réception eut lieu en 1751 après une thèse qu'il soutint sur la cataracte. Il y avoit à peine trois ans

qu'il étoit reçu , lorsque Verdier le proposa pour lui succéder , en qualité de professeur d'anatomie , aux écoles. Il dut à ses talens , aux grandes connoissances en anatomie , dont il donna des preuves non-équivoques pendant le cours de sa licence , la préférence qui lui fut accordée sur plusieurs concurrens plus anciens que lui , et qui avoient des droits bien légitimes à cette place. Sa méthode d'enseigner justifia le choix de Verdier , ensorte que ceux même , qui avoient regardé ce choix comme une injustice , furent les premiers à y applaudir.

L'amphithéâtre des écoles de chirurgie étoit devenu pour M. Sue une espèce de palais , où il déployoit toutes les richesses de ses travaux anatomiques. Préparations fraîches et sèches , injections de différentes espèces , pièces conservées dans l'esprit-de-vin , morceaux d'anatomie comparée , coupes particulières , dessins , planches coloriées , pièces en cire artistement tra-vaillées et représentant au naturel les parties , tels étoient les moyens qu'il mettoit sous les yeux des élèves , afin de leur faciliter la connois-ance du corps humain. Il étoit reçu avec des applaudissements unanimes , lorsqu'il en-troit dans l'amphithéâtre ; et pendant la leçon , les élèves , reconnoissans des peines et soins qu'il se donnoit pour les instruire , exerçoient

( 90 )

entre eux une sorte de police , afin que l'attention suivie qu'ils prêtoient à ses discours , ne fût pas interrompue .

Les injections et les préparations en cire ont été pendant long-temps le principal objet des travaux de M. Sue. A l'exemple de Ruisch qui , excité par les ingénieuses tentatives de Graaf et de Swammerdam , avoit su par des injections fines et délicates triompher de la corruption , il s'adonna à ce genre de travail , dans lequel il réussit de manière à surpasser ce qui avoit été fait de mieux. Un de ses neveux , qui exerce avec distinction la chirurgie à Nantes , l'a utilement secondé , sur-tout dans le procédé difficile des injections , dites *par corrosion*. A l'égard de ses préparations en cire , qu'il a portées presqu'au dernier degré de perfection , et qui ont servi de modèles à toutes celles qu'on a exécutées depuis , on eut pu leur appliquer avec bien plus de vérité , qu'à celles par injection de Ruisch , cette belle pensée de Fontenelle : *les momies de Ruisch prolongeoient en quelque sorte la vie , au lieu que celles de l'ancienne Egypte ne prolongeoient que la mort.*

Tant de travaux anatomiques devoient nécessairement avoir , après l'instruction , un but direct , et ce but ne pouvoit être que de former une collection , une suite de pièces tant naturelles

( 91 )

qu'artificielles, en un mot, un cabinet digne de la curiosité publique. Aussi le cabinet anatomique de M. Sue étoit-il presqu'unique, tant par le nombre, que par la variété, et la rareté des pièces qui le composoient. Là on voyoit les organes du tissu le plus pulpeux, le plus délicat, disséqués, injectés et rangés suivant l'ordre de leurs usages : ici on admireroit les instrumens des différentes fonctions, pris dans toute l'étendue du règne animal, les artères et les veines remplies d'un fluide étranger, la lymphé remplacée par le mercure, des milliers de ramifications dégagées de leur parenchyme: ailleurs l'œil se plaisoit à contempler des viscères plongés dans des fluides, où ils conservoient leur souplesse, à examiner les ressorts de la vie et des mouvemens. Près des organes considérés dans l'état de santé, on distinguoit ceux que des maladies de différente espèce avoient altérés. A côté des perfections de la nature, on remarquoit les productions extraordinaires de ses écarts; et l'acéphale, le cyclope offroient un contraste piquant, placés sur la même ligne que la plus belle tête, dans ses proportions les plus régulières. C'étoit là enfin qu'on pouvoit dire de M. Sue, comme on disoit de Ruisch, qu'il parloit aux yeux, et il auroit pu répondre, comme répondoit

Ruisch à ceux qui lui parloient de son cabinet, *veni et vide* (1).

A peu près dans le même temps où M. Sue fut nommé professeur d'anatomie aux écoles de chirurgie, l'Académie de peinture et de sculpture, établie au Louvre, lui conféra la même place pour instruire ses élèves. Ce fut pour lui un nouveau genre de travail un peu différent du premier, mais dont il s'acquitta aussi bien. Les leçons d'anatomie propres aux peintres et aux sculpteurs, quoique horribles à certains objets, demandent une intelligence particulière, et doivent être faites sur

---

(1) Le temps qui détruit tout, le fréquent usage d'ailleurs que faisoit M. Sue de la plupart de ces pièces, en avoient altéré une partie, et il ne lui en restoit plus qu'environ cent vingt, lorsqu'il résolut d'en confier le dépôt à son fils. Depuis douze ans que celui-ci les possède, il s'est appliqué, avec une constance infatigable, à en augmenter le nombre, qui est actuellement porté au-delà de treize cents : elles sont disposées dans un ordre méthodique, pour qu'on en puisse jouir avec fruit, et divisées en compartimens, dans chacun desquels sont placées celles qui ont entre elles le plus de rapport, avec un numéro correspondant à un catalogue raisonné, où l'on en trouve l'explication. Le citoyen Sue se fait un plaisir de faciliter aux amateurs la connaissance de cette riche et précieuse collection.

un plan différent de celui qu'on suit pour les élèves en chirurgie. L'ostéologie et la myologie sont les deux parties de l'anatomie qu'il importe le plus aux artistes de connoître. Les articulations sont sur-tout à remarquer dans les diverses attitudes. La myologie subcutanée, ce qu'on appelle *l'écorché*, est une étude essentielle aux peintres et aux sculpteurs : ils ne peuvent animer la toile, la pierre, le marbre etc., donner la vie aux figures, qu'en exprimant l'action des muscles, et en les faisant prononcer sous les tégumens, dans les divers mouvements de la tête, du tronc et sur-tout des extrémités. Le cours d'anatomie pittoresque qu'a fait M. Sue pendant plus de quarante ans à l'Académie de peinture, étoit sur-tout instructif, en ce qu'il faisoit suivre les démonstrations sur le cadavre de leçons sur le vivant ; idée ingénieuse et utile, qu'il a exécutée le premier, et dont les avantages, même pour les médecins et les chirurgiens, sont aisés à sentir (1).

La supériorité des écrits de M. Sue sur l'anatomie répondent à la réputation qu'il s'étoit faite par ses préparations et ses démonstrations ; on trouve dans les tomes premier,

---

(1) On peut consulter à ce sujet les *Eléments d'Anatomie à l'usage des peintres et des sculpteurs*, pu-

( 94 )

second et cinquième des mémoires des savans étrangers, publiés par l'Académie des sciences, plusieurs observations, plusieurs découvertes anatomiques de M. Sue, dont il avoit fait part à cette Académie, long-temps avant d'être membre de celle de chirurgie. La plus curieuse de ces observations est sur une transposition totale des viscères, ensorte que ceux qui naturellement sont à droite, se trouvoient à gauche. M. Sue a observé deux fois ce phénomène et l'a lui-même dessiné. Riolan, Bartholin, Morand père, Méry et autres anatomistes avoient déjà fait de pareilles observations; mais elles ne sont pas aussi complètes que celles de M. Sue. Un mémoire qui a dû lui coûter beaucoup de travail, de temps, et de soins, c'est celui sur les proportions du squelette de l'homme, examiné depuis l'âge le plus tendre jusqu'à celui de 25, 60 ans, et au-delà: ses recherches sur la matrice présentent des faits intéressans et nouveaux, sur-tout par rapport à sa structure et à ses

---

bliés par Sue fils en 1788, avec des planches supérieurement dessinées et de la plus grande exactitude, qui représentent au naturel tous les os de l'adulte et ceux de l'enfant du premier âge. Un discours préliminaire, élégamment et correctement écrit, démontre la nécessité de l'étude du corps humain dans les arts d'imitation.

vaisseaux. Il assure avoir découvert, à l'extérieur de ce viscère, des ligamens qui l'attachent au rectum, et des muscles qu'il nomme obliques latéraux (1).

M. Sue a fait usage de la plupart de ces mémoires et observations dans l'abrégé d'anatomie en deux volumes in-12, qu'il a publié en 1748, et dont il a donné une nouvelle édition en 1754. Il insiste beaucoup dans cet ouvrage sur la position des parties, parce qu'il sent l'utilité d'une telle connaissance. Il fait part de ses observations sur la variété des sutures du crâne, sur la structure des os maxillaires, et sur celle des alvéoles : ses remarques sur les courbures de l'épine ont mérité l'approbation des meilleurs anatomistes. On chercheroit inutilement ailleurs ce qu'il dit de la structure de la matrice.

Rien n'est plus exact et en même temps plus instructif que les préceptes sur l'administration anatomique qu'il donne dans son *Anthropotomie, ou l'art d'injecter, de disséquer et d'embaumer*, ouvrage unique en son genre, devenu très-rare malgré deux éditions,

---

(1) En 1749, il a donné une description de trois loutres femelles, faite avec autant d'exactitude que de soin. Elle peut servir de modèle à ceux qui veulent écrire sur l'anatomie comparée.

l'une en 1759, et l'autre corrigée et beaucoup augmentée en 1765, à laquelle j'ai présidé, les occupations de mon oncle ne lui ayant pas permis de prendre ce soin. Ces préceptes sont le fruit de sa pratique consommée dans le travail des préparations anatomiques. Il décrit avec méthode et simplicité les différens moyens qu'il a mis en usage pour réussir dans ses injections, les divers procédés qu'il a suivis dans la préparation, tant des pièces de son cabinet, que de celles qui sont en grand nombre dans le cabinet d'histoire naturelle du jardin des plantes, et auxquelles il a travaillé avec MM. de Buffon et Daubenton. Il eut aussi l'avantage, dès ses premiers pas dans la carrière qu'il a si utilement parcourue, de faire avec Winslow, puis avec Haller, différens essais, diverses expériences anatomiques, dont le dernier a tiré des conséquences judicieuses et utiles.

Le célèbre *Monro*, professeur d'anatomie à Edimbourg, avoit déjà publié trois éditions de son ostéologie, lorsque M. Sue, l'adoptant comme supérieure à toutes celles qui avoient paru jusqu'alors, donna en 1759 une édition française de cet ouvrage en deux volumes grand in-folio; ils sont ornés de trenteune planches, à la manière des tables d'Eustache par *Lancisi* et de celles d'*Albinus*; c'est-à-dire, que le même sujet occupe deux planches;

l'une

( 97 )

l'une représente la figure avec toutes ses ombres, teintes et demi-teintes, et l'autre n'est exprimée que par le simple trait ou l'esquisse, laissant d'un côté la gravure plus nette, et de l'autre la place destinée à recevoir toutes seules les lettres indicatives.

Les connoisseurs font beaucoup de cas des planches d'ostéologie d'Albinus et de Chéselden. M. Sue a voulu mieux faire, et a réussi : car il a su joindre dans les siennes la correction et l'exactitude d'Albinus pour le dessin, à l'élegance et à la beauté du burin de Chéselden. Son ouvrage est vraiment un chef-d'œuvre de typographie, à la magnificence duquel tout a concouru. Papier, caractère, burin, frontispice élégant, vignettes, culs-de-lampe, tout est porté à la dernière perfection. Plusieurs des dessins, quoique faits sous les yeux de M. Sue, et par les meilleurs artistes, ont cependant été retouchés jusqu'à trois fois, pour y corriger des défauts très-légers, qui eussent pu échapper à la critique même la plus sévère. Mais ce qui nous intéresse le plus, c'est l'exactitude anatomique dans la description des os et de chacune de leurs parties, ce sont les remarques savantes et nouvelles ajoutées au texte par l'éditeur, et qui rendent cet ouvrage le plus complet et le plus parfait qu'on ait publié sur l'ostéologie. Si

G

toutes les autres parties de l'anatomie étoient traitées de même , ce seroit un superbe monument élevé pour le progrès des sciences utiles, et digne d'être placé à côté de l'Encyclopédie, et de la description des arts publiée par l'Académie des Sciences (1).

Il est presque impossible que celui qui dès sa jeunesse s'est beaucoup exercé dans l'anatomie , n'ait pas acquis les dispositions les plus favorables pour pratiquer la chirurgie avec succès. Le talent des préparations anatomiques semble devoir conduire nécessairement à la dextérité dans les opérations chirurgicales, sur-tout si l'on réfléchit que l'on emploie plusieurs heures à une dissection , tandis que l'opération de chirurgie la plus longue dure au plus quelques minutes. Quand il seroit vrai que M. Sue a dû à ses exercices anatomiques l'habileté qu'il a montrée dans la pratique des

---

(1) Le mérite et le savoir anatomique de Monro sembloient faits pour être célébrés et appréciés par plusieurs membres de la même famille. Car, environ trente ans après la publication de l'ostéologie de Monro par M. Sue, son fils a traduit de l'anglais et mis au jour un traité d'anatomie comparée , du même auteur. Les notes ajoutées au texte méritent attention , tant parce qu'elles servent souvent d'explication , que parce qu'elles viennent quelquefois à l'appui des expériences rapportées.

opérations chirurgicales , il n'en seroit pas moins louable sur ses progrès en ce genre , qui ont été constans . Il pratiqua long-temps avec la confiance du public une opération délicate , qui demande autant de dextérité que de connaissances . La cataracte a été pour lui un champ fertile , où il a cueilli , en province surtout , des lauriers , auxquels il n'attachoit de prix que par l'utilité qu'en retiroient les malades , à qui il rendoit la jouissance d'un sens , que quelques physiciens regardent comme le plus nécessaire à l'homme .

L'occasion et son mérite reconnu mirent M. Sue à même de développer avec plus d'étendue et de publicité ses talents chirurgicaux . Depuis nombre d'années le collège de chirurgie étoit en procès avec les religieux de la Charité , relativement à l'exercice de cet art , dans les hôpitaux qu'ils desservent . En vertu d'une déclaration (1) , toute à leur avantage , qu'ils obtin-

---

(1) Cette déclaration , en dépouillant presque entièrement les chirurgiens des droits légitimes et utiles à l'humanité , que leur avoient donnés des lettres-patentes de 1724 , permet aux religieux d'exercer la chirurgie dans leurs hôpitaux , mais *dans le cas de nécessité seulement ; ou en l'absence , soit du chirurgien en chef , soit de son substitut , soit du gagnant maître , et leur enjoint de n'user de ladite permission que de la manière la plus circonspecte , et pour*

( 100 )

rent en 1761 et qui mit fin au procès, ils procédèrent, suivant le droit qu'elle leur donnaient, à la nomination d'un chirurgien en chef et d'un substitut. Ils confirmèrent dans la première place M. Dufouart titulaire, destituèrent M. Louis son substitut, et nommèrent M. Sue, qui refusa d'abord d'accepter, parce qu'il répugnoit à sa délicatesse de succéder à un confrère qu'on déplaçait sans motif valable: car, par une contradiction manifeste, et qui prouvoit seulement l'animosité des religieux contre M. Louis, ils donnoient, pour prétexte de sa destitution, le service qu'il faisait à l'armée, tandis qu'ils conservoient M. Du-

*les pauvres étant dans leur maison seulement, leur faisant très-expresses inhibitions et défenses de s'insérer en l'exercice de la chirurgie hors de leurs hôpitaux, et de faire ailleurs aucune opération ou pansemens, sous quelque prétexte, ou de quelque manière que ce puisse être.* Tel est le propre texte de la déclaration: nous ne pensons pas qu'il ait besoin de commentaire. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment il a été suivi et exécuté, et si les interprétations forcées, qu'on lui a données dans nombre de circonstances, étoient permises. Nous ferons seulement la remarque que l'état actuel des choses, dans l'hôpital de la Charité, est bien différent de ce qu'il étoit sous l'ancien régime. Le chirurgien en chef et six élèves y sont logés, pour être en tout temps à portée de secourir les malades et les blessés.

fouart qui étoit également employé à l'armée. Quoi qu'il en soit, M. Sue n'accepta la place qu'après avoir écrit à M. Louis, et sur sa réponse bien précise qu'il n'avoit que des remercimens à faire aux moines de ce qu'ils l'avoient remplacé. M. Sue avoit en outre la certitude que plusieurs de ses confrères s'étoient fait inscrire pour occuper cette place, et étoient disposés à entrer en fonctions, si on les eût nommés.

Cette place, d'une création alors tout-à-fait différente de ce qu'elle étoit auparavant, demandoit un homme instruit, doux, honnête, qui, sans sacrifier ses droits, sut les concilier avec ceux des religieux; qui, avec assez de fermeté pour s'opposer à des entreprises ambitieuses de leur part, eût la sagesse de fermer les yeux sur quelques écarts sans conséquence, qui n'altéroient en rien le bien du service. Malgré cette conduite sage et prudente, tenue par M. Sue, pendant à peu près vingt-cinq ans qu'il a dirigé, sans aucun émolumennt, l'hôpital de la Charité, malgré nombre de sacrifices, qu'il s'est vu force de faire pour n'être pas toujours en querelle, saerfices qui lui ont été reprochés dans le sein même de sa compagnie, la vérité est, et nous la tenons de lui-même, que nombre de fois il a formé le projet de donner sa démission, à cause des

G iiij

tracasseries de toute espèce qu'on lui faisoit essuyer, à cause des infractions souvent réitérées qu'on se permettoit sur nombre d'articles de la déclaration de 1761.

Si M. Sue, à la tête d'un hôpital aussiconsidérable et aussi bien tenu, n'a pas fait tout le bien qu'il auroit désiré, ce n'a été de sa part ni faute de zèle ni défaut d'assiduité : il n'a jamais manqué un pansement du matin ; et, quoiqu'on ne lui laissât pas le choix des malades qu'il devoit opérer, il ne refusoit aucun de ceux qu'on vouloit bien lui laisser, quelque peu favorables à l'opération que frissoient leurs dispositions intérieures. Il tachoit de suppléer, par son habileté et ses connoissances, aux ressources qui manquoient à ses malades du côté de la nature.

Les soins assidus de M. Sue dans son hôpital, ses cours publics et particuliers, sa pratique au dehors, absorboient la plus grande partie de son temps ; et cependant ces occupations ne l'ont jamais empêché de remplir les devoirs d'Académicien. Les faits, qu'il a consignés dans nos mémoires, sont intéressans, mais en petit nombre, parce qu'il étoit très-difficile dans le choix, parce qu'il regardoit comme superflu tout exposé, tout discours qui ne fournit aucune instruction nouvelle : leçon utile, et qu'on ne sauroit trop répéter à ceux

( 103 )

qui croient que tout ce qu'ils ont vu et fait, est également digne d'être recueilli dans les fastes de l'art.

M. Sue a été très-souvent le rapporteur des observations anatomiques, des monstruosités qu'on présentoit à l'Académie : il étoit aussi presque toujours chargé des expériences et des dissections à faire de certaines parties, pour s'assurer de leur état contre nature, et de leur rapport avec les maladies dont elles étoient attaquées. En 1754 il fut invité par l'Académie à répéter chez lui avec M. Morand les expériences anciennement faites sur les animaux par Galien, Vésale et autres anatomistes, relativement à la section ou ligature des nerfs récurrents ; expériences d'après lesqu'elles ces auteurs avoient pensé, que cette section ou ligature est toujours suivie de la perte de la voix. En effet, à peine M. Sue eut-il fait sur un chien la ligature de l'un de ces nerfs, que l'animal perdit une partie de la voix, et qu'il en fut entièrement privé, dès que le nerf du côté opposé fut lié. Les spectateurs remarquèrent, par le bruit du souffle et par les mouvemens du thorax, que l'animal se tourmentoit beaucoup, et faisoit des efforts inutiles pour crier. M. Sue a gardé plusieurs mois ce chien, et la voix ne lui est point revenue. La même chose est arrivée à un

second chien soumis à la même expérience (1).

En 1755 M. Sue a publié des éléments de chirurgie, destinés aux élèves qui suivraient ses cours (2). Tous les ouvrages élémentaires, même les meilleurs, ne peuvent guères avoir d'autre mérite que celui d'une compilation judicieuse et abrégée, laquelle, à raison de l'avancement des sciences et des arts, doit nécessairement être de temps en temps susceptible de réforme, de correction et d'augmentation. Il seroit à désirer, et c'est le vœu que formoit et qu'a exprimé M. Louis dans l'éloge de Bertrandi, il seroit à désirer que la chirurgie se perfectionnât au point, que tous les dix ans nous pussions trouver à corriger les livres, que nous aurions estimés comme excellens et parfaits. Ce seroit une preuve bien certaine des progrès de notre art; et tel est le but de notre institution.

Un autre ouvrage élémentaire publié par M. Sue, dont il a donné deux éditions, de-

(1) Tome III des Mém. de l'Académie, page 78 et suivantes.

(2) On donne abusivement le nom de *principes* à des traités superficiels, où l'on ne trouve que la définition des noms et la division scholastique des matières. Ces sortes d'ouvrages seroient mieux qualifiés par le nom de *rudiment* que par celui de *principes*.

venues toutes deux fort rares, l'une en 1746 et l'autre en 1761, c'est un traité des bandages et appareils, avec la description des brayers et autres machines propres à corriger les difformités du corps. Un tel livre peut sans doute être utile aux élèves; mais pour que cette utilité soit réelle, il faut qu'une main habile et exercée les dirige dans l'application des moyens qui y sont décrits, moyens toujours secondaires, et souvent principaux dans la cure des maladies chirurgicales.

M. Sue eut l'été dernier une rétention d'urine : il en étoit entièrement guéri; et, quoique parvenu à l'âge de 82 ans et dix mois, il joissoit d'une santé, qui en faisoit espérer une plus longue durée, lorsqu'il fut attaqué d'un affaissement dans toute le corps, d'une crispation nerveuse et douloureuse, qui se porta sur-tout aux entrailles, y occasionna une inflammation suivie de gangrène; elle termina ses jours le 10 décembre 1792. Il avoit épousé Jeanne Angélique Saint-Arnoult, morte un an avant lui. Il laisse deux filles et un fils. L'aînée des filles est mariée à un artiste du plus grand mérite (le C. Langlé), professeur à l'institut national du chant et au lycée des arts. Le fils parcourt avec distinction la même carrière que son père (!).

---

(1) A l'âge où bien des praticiens commencent à

M. Sue étoit membre de la société de Londres, de celle de Philadelphie, et de quelques autres compagnies savantes.

La vérité perdroit beaucoup de ses droits, et la vertu ne seroit pas récompensée comme elle le mérite, si les liaisons du sang étoient un obstacle à ce qu'on leur rendit hommage dans les personnes, qui pendant leur vie ont été leurs plus fidèles adorateurs. Il nous sera donc permis de dire, sur les qualités morales de M. Sue, qu'il eut toutes celles qui caractérisent un bon mari, un père tendre, un véritable ami et un excellent citoyen. Entouré de disciples qui le respectoient, d'une famille qui le chérissait, marié sans avoir jamais eu lieu de s'en repentir, généralement estimé de ses confrères, M. Sue a coulé jusqu'à sa mort d'heureux jours; leur sérénité ne fut troublée que par les pertes domestiques qu'il fit, et par le chagrin qu'éprouvoit son ame tendre et sensible, lorsqu'il n'étoit pas en son pouvoir de procurer aux malheureux tout le bien qu'il désiroit leur faire.

M. Sue eut sans doute des défauts : car, sui-

---

peine à être connus, il jouit déjà d'une réputation qu'il doit à ses travaux : il est substitut du chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, professeur d'anatomie et de physiologie à l'école pratique, au Jycée des arts et à l'Académie de peinture, chirurgien-major de l'armée au camp de Meaux, etc.

( 107 )

vant la pensée d'Horace , le meilleur des hommes est celui qui en a le moins. Mais les défauts de M. Sue , concentrés dans lui-même , n'ont jamais paru au dehors , et n'ont nui à personne ; ses ennemis , s'il est possible qu'il en ait eu , n'ont rien à reprocher à sa mémoire : heureux d'avoir pu dire en mourant comme le véritable sage : *Je n'ai fait que du bien sur la terre , et nul après ma mort ne s'élèvera contre moi.*

F I N.